



ALLOCATION DE 13 000 DA POUR LES PREMIERS ET EXONERATION DE L'IMPÔT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES POUR LES SECONDS

Le Président au chevet des chômeurs et des boulangers

P3

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 16 février 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5466 - 18^e année

LA COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE LIVRE SES CONCLUSIONS SUR LA CRISE DE L'HUILE DE TABLE

Quand le département de Rezig décide « à l'improviste »

LIRE EN PAGE 2



Ph : DR

POUDRE DE LAIT



Les stocks suffisent pour six mois

P2

ENSEIGNANTS CONTRACTUELS



Belabed veut désamorcer la crise

P3

GRÈVE DES TRANSPORTEURS DE CLINKER

Les exportations algériennes menacées

P4

HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H30



LES COURSES EN DIRECT

Un quinté, difficile à déchiffrer

P14

LUTTE ANTI-TERRORISTE

Chengriha partage l'expérience algérienne avec son homologue angolais

P3

CRISE DE L'HUILE DE TABLE

La commission d'enquête livre ses conclusions

La responsabilité dans la crise, qu'a connue en janvier dernier, la distribution d'huile de table, qui s'est traduite par une pénurie de ce produit, est partagée entre le ministère du Commerce et certains producteurs.

C'est l'une des conclusions de l'enquête menée par une commission parlementaire, dont les premiers résultats ont été présentés hier à la presse par le président de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale, Smaïl Kouadria. Certains producteurs ont refusé d'accroître les quantités de production sous prétexte que la marge bénéficiaire n'a pas été augmentée, et d'autres ont fait valoir qu'ils n'avaient pas perçu la compensation financière résultant de la vente au prix subventionné, a-t-il fait savoir.

Smaïl Kouadria a révélé que la commission d'enquête parlementaire a rencontré un producteur d'huile à Ain M'lila (wilaya d'Oum El-Bouaghi) qui n'avait pas reçu sa compensation depuis janvier 2021 à ce jour. Il a également fait observer que la circulation de fausses



informations sur les réseaux sociaux a exacerbé la crise de l'huile de table et influencé le comportement des consommateurs. Il a également évoqué des dysfonctionnements dans le dispositif de contrôle périodique, ce qui a conduit à des décisions qui relèvent de l'improvisation, comme celle d'interdire la vente de l'huile de table aux enfants. Smaïl Kouadria a fait état de données erronées émanant des services du ministère du Commerce, ce qui a eu pour effet d'aggraver la situation. Pour Smaïl Kouadria, la faible marge bénéficiaire des distributeurs et des détaillants a conduit à des réticences de leur part à acheter l'huile. Il a souligné que les producteurs ont contribué de manière significative à créer la crise de pénurie d'huile de table, en se limitant à la fournir uniquement à leurs distributeurs exclusifs agréés

par eux, alors que les grossistes et les détaillants n'obtiennent que des quantités limitées et de façon intermittente.

La commission d'enquête parlementaire sur la pénurie d'huile de table a été installée le 13 janvier par le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil. Les parlementaires ont mis à profit la prérogative que leur accorde l'article 159 de la Constitution de 2020, qui leur permet d'intervenir dans la sphère du commerce intérieur. La commission a commencé son travail trois jours après sur plusieurs wilayas et dans les grandes villes, et s'est rendue également dans certains départements ministériels et services concernés par la crise de l'huile de table. Les membres de la commission sont allés voir les principaux producteurs ainsi que les grossistes, les détaillants et les distributeurs.

À l'issue de son enquête, la commission a recensé une douzaine de points qu'elle considère comme étant les causes de la crise de l'huile de table que le pays a vécue à diverses périodes, la dernière ayant eu lieu au mois de janvier. La commission estime que la marge bénéficiaire des distributeurs -5 DA par bidon de 5 litres- n'est pas incitative, ni encourageante. De même, les membres de la commission ont noté que la taxe sur l'activité professionnelle correspond à peu près à la marge bénéficiaire des distributeurs, des grossistes et des détaillants, ce qui a amené certains détaillants à éviter d'acheter ce produit. La commission a révélé les manipulations des producteurs dans la domiciliation bancaire et la réalisation de gains indus en raison de l'instabilité du cours du dinar, ce qui a un impact sur la valeur des compensations. La commission recommande d'appliquer aux producteurs d'huile le même système de soutien que celui qui est appliqué pour le lait et la farine. Au début de cette année, l'attention a été fortement focalisée sur l'huile de table, mais, par la suite, d'autres produits alimentaires ont été l'objet de pratiques illégales sur leurs prix avec des hausses surprises, portant atteinte au pouvoir d'achat d'une grande partie de la population.

M'hamed Rebah

L'ONIL SUR LA DISPONIBILITÉ DE LA POUDRE DE LAIT

« Nos stocks suffisent jusqu'en août prochain »

La pénurie du lait en sachet subventionné par l'État pose toujours problème dans le pays, malgré les mesures prises par les autorités concernées pour couvrir le manque en cette matière vitale à l'instar de l'importation d'une quantité de 4 000 tonnes de poudre de lait ces derniers jours. Sauf que la spéculation et les pratiques frauduleuses persistantes notamment parmi la majorité des commerçants qui fait que le sachet de lait de 25 dinars censé être destiné au simple citoyen, alimente les cafétérias, hôtels et autres commerces qui vendent la tasse de lait à des prix exorbitants alors qu'ils l'achètent à un prix subventionné par l'État, et ce en raison de l'absence du contrôle des services concernés. Du coup toutes ces pratiques se sont répercutées sur le simple citoyen qui passe des heures dans de longues chaînes interminables pour acheter un sachet de lait. Dans ce registre, le directeur général de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (Onil) ; Soualmia Khaled a rassuré hier lors de son passage sur le plateau d'« Echorouk » que les stocks stratégiques de l'Algérie en poudre de lait peuvent aller jusqu'à six mois de consommation, soit jusqu'au mois d'août tout en assurant que les laiteries ont reçu leurs quotas complet. « La quantité de la poudre de lait distribuée par l'Office aux laiteries dépasse les 175 000 tonnes par année pour produire le lait subventionné soit 4,7 millions de litre/ jour et 142 millions/mois » fait-t-il savoir en chiffres. Rappelant que l'Office qu'il dirige est en train d'appuyer le développement de la production laitière nationale. « L'État travaille à réduire la facture de l'importation de la poudre de lait, et augmenter la production locale de cette matière, a-t-il précisé en rappelant qu'en 2018, une quantité de 3,5 mil-

liards de litres de lait ont été produits localement ». « Cela n'est pas destiné que pour le lait subventionné, seulement mais tous les produits laitiers » précisa le même responsable. Avant de poursuivre que la priorité actuelle est de réduire la facture de l'importation de la poudre de lait estimée à environ 600 millions dollars, précisant dans ce cadre qu'afin de la diminuer il est impératif de développer la filière du lait, indiquant que l'Algérie dispose de 927 000 têtes de vaches laitières, et cela aide à couvrir le manque en cette matière. Signalant au passage que l'importation de ce produit par les opérateurs privés à atteint 56% du taux global de l'importation de la poudre de lait. Appelant dans ce sillage à soutenir l'agriculteur algérien, comme solution pour diminuer l'importation qui soutient le producteur étranger. Quant au plan spécial Ramadan, le même responsable a rassuré la disponibilité du lait pendant avril et mai. « Nous avons pris tous les mécanismes nécessaires, afin d'assurer un Ramadan sans pénurie de lait, il y aura une surproduction » rassure le DG de l'Onil.

L'ONIL « CONTRÔLE LA TRAÇABILITÉ DE LA POUDRE DE LAIT »

Il est à préciser, que la relation de l'Office avec les laiteries est matérialisée par la mise en place d'une convention spécifique Onil-laiterie qui rentre dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de régulation du marché national du lait. Selon d'anciennes explications de Soualmia Khaled « Ces laiteries bénéficient des matières premières laitières importées subventionnées (poudre de lait, matières grasses laitière anhydre (Mgla), qui sont destinées exclusivement à la fabrication du lait demi-écrémé (15 g de matière grasse /litre) pasteurisé conditionné

en sachet de polyéthylène, vendu à un prix administré de 25 DA le litre ». « Nous contrôlons la traçabilité de la poudre de lait subventionné, grâce à ces conventions. Ce sont les laiteries qui sont liées aux distributeurs avec ce que l'on appelle une feuille de route. Celle-ci permet de retracer le chemin du lait subventionné », a-t-il rétorqué. Le rôle de l'Onil n'est donc pas dans le contrôle des distributeurs, même si elle a des représentants dans la commission ad-hoc qui compte également des représentants des ministères du Commerce et ceux de l'Agriculture. Par ailleurs, et pour en finir avec la crise du lait, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres tenu le 30 janvier passé, la réalisation d'une nouvelle usine de production de lait à Alger, avec une capacité de production de pas moins d'un million de litres/jour.

Sarah Oubraham

LES NOTAIRES SALUENT LA DÉCISION DE GEL DES TAXES ET AFFIRMENT : « Nous sommes mobilisés pour édifier la nouvelle Algérie »

La Chambre nationale des notaires a salué, hier, les dernières décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens à travers le gel des impôts et taxes sur certains produits de large consommation. « La Chambre nationale des notaires se félicite des décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres, qui s'inscrivent dans le cadre des mesures audacieuses visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens à travers le gel des impôts et taxes contenus dans la loi de finances de l'année 2022 jusqu'à nouvel ordre », indique un communiqué de la Chambre. La Chambre nationale des notaires « salue toutes les décisions prises par le président de la République, et les qualifie d'exécutoire pour tous les Algériens dans leur protection et la garantie d'une vie décente dans la stabilité de la situation sociale du pays ». Dans le même sillage, la Chambre s'est dite, au nom de tous les notaires algériens, mobilisée pour édifier la nouvelle Algérie.

R. N.

LA CAPC SALUE LES MESURES DU PRÉSIDENT Des décisions « sages et positives »

Les mesures socio-économiques décidées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, sont « sages » et « positives » et devraient soutenir le pouvoir d'achat du citoyen, la consommation et les entreprises, a estimé hier, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Mohamed Sami Agli. Dans une déclaration à l'APS, M. Agli a salué les décisions prises par le président de la République, lors du Conseil des ministres tenu dimanche, assurant que ces "décisions sages et courageuses vont aider à préserver le pouvoir d'achat et à permettre la reprise de la consommation et de la mécanique économique". "Ces décisions qui visent le soutien au pouvoir d'achat doivent être saluées, encouragées et soutenues. Elles vont permettre d'alléger en ces temps difficiles le pouvoir d'achat du citoyen. Elles reflètent aussi la question centrale de concertation avec les acteurs économiques et la communauté économique dans l'élaboration des lois et textes", a souligné le président de la CAPC. Réitérant l'engagement de son organisation à soutenir les actions des pouvoirs publics et d'être un partenaire actif, Agli a insisté sur "l'importance de la concertation afin de promulguer des textes reflétant la réalité et répondant aux préoccupations des acteurs économiques". "L'intervention du président de la République est tombée donc au bon moment. Nous sommes en train de voir la dégringolade du pouvoir d'achat du consommateur. Le chef de l'État a agi réellement en tant que père de famille", a ajouté M. Agli, souhaitant que ces "décisions soient pérennisées sur le terrain". Le président de la CAPC s'est félicité également des décisions portant sur l'arrêt définitif de l'exportation des déchets ferreux, la relance de l'industrie électrique ainsi que la suppression des impôts et taxes sur le e-commerce, les téléphones portables, le matériel informatique à usage personnel et pour les startups. "Les décisions prises dans le domaine de l'informatique, de la téléphonie mobile ainsi que le e-commerce auront aussi un effet direct sur le citoyen et sur les entreprises. La défiscalisation de ces opérations va soutenir les domaines du numérique et du commerce électronique", a-t-il prédit, tout en plaidant pour l'élargissement de ces mesures à d'autres secteurs économiques.

R. E.

DEUX MESURES EN LEUR FAVEUR ENTRENT EN VIGUEUR DÈS MARS PROCHAIN

Le Président au chevet des chômeurs et des boulangers

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accordé une entrevue médiatique aux représentants de la presse nationale, annonce hier dans un communiqué les services du palais d'El-Mouradia. Cette rencontre périodique avec les médias nationaux devait être diffusée, hier soir, sur les chaînes de télévision et les Radios nationales.

Selon la même source, lors de cette entrevue médiatique, le chef de l'État, comme il nous a habitués, a brassé large autour des questions nationales, régionales et internationales. C'est ainsi que le président Tebboune s'est



attardé particulièrement sur l'une des questions animant le débat national. À savoir ; la hausse anarchique des prix à l'origine d'un recul du pouvoir d'achat du citoyen. Une situation sur laquelle le chef de l'État s'est déjà penchée lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, à l'issue de laquelle il a décidé de supprimer les impôts sur certains produits ali-

mentaires, comme mesure de « grâce » touchant également les taxes et droit de douanes sur des produits électroniques, comme le téléphone portable et le matériel informatique. Ainsi, quelques jours plus tard, et à l'occasion de cette rencontre médiatique s'y prête pour l'affirmer, Abdelmadjid Tebboune annonce deux mesures au profit des chômeurs et des boulan-

gers. Pour ce qui est des sans-emploi l'allocation est fixée à 13 000 DA et sera perçue par les ayants droits à partir du mois de mars prochain. L'allocation chômage a été décidée au courant de l'année passée, mais, il a fallu attendre l'élaboration du projet de Loi de finances 2022 pour cadrer et mettre en place la procédure de son octroi au profit de dizaines de milliers de chômeurs algériens. Pour ce faire, et d'ailleurs, un comité de travail a été mis en place pour la fixation des modalités d'octroi et du montant de cette allocation.

Concernant les boulangers, et soucieux de les soulager des charges fiscales liées à leur activité, le Président a décidé de les exonérer du paiement de l'impôt sur le chiffre d'affaires. En effet, et à s'y méprendre, les boulangers payent à raison de 12 % d'impôt sur le montant de leur revenu annuel. Une charge lourde à l'origine, d'ailleurs et entre autres, de l'arrêt d'activité de plusieurs centaines de boulangeries qui ont mis la clé sous le paillason.

Farid Guellil

CHORFA À PROPOS DE L'AMENDEMENT DE LA LOI SUR LE DROIT SYNDICAL : « Le projet vise à promouvoir le dialogue social »

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Chorfa, a affirmé que la loi modifiant et complétant la loi n 90-14 du 2 juin 1990 relative aux modalités d'exercice du droit syndical vise à consolider la confiance des organisations syndicales et à apporter un nouveau jalon dans le processus de consolidation de l'arsenal juridique et la promotion du dialogue social. Présentant le projet de loi devant les membres de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale, le ministre a précisé que les amendements proposés visent à renforcer la confiance avec les organisations syndicales à tous les niveaux. Ce texte constitue « un nouveau jalon dans le processus de consolidation de l'arsenal juridique dans notre pays et le renforcement du système des droits et des libertés et tend également à approfondir la démocratie et la promotion du dialogue social », a-t-il ajouté. Le ministre a fait état de la création, à ce jour, de 158 organisations syndicales dont 99 organisations de défense des droits des travailleurs et 59 organisations patronales, tous secteurs confondus. Évoquant les principales modifications proposées dans le cadre du projet de cette loi, le ministre a cité l'amendement des dispositions de l'article 4 en vue de permettre aux organisations syndicales enregistrées de constituer des fédérations, des unions et des confédérations quelle que soit leur profession ainsi que les dispositions de l'article 56 pour renforcer la protection des délégués syndicaux de licenciement arbitraire ayant un lien avec l'exercice de leurs activités syndicales. Le ministre a fait part de l'élaboration en cours d'un projet de loi cadre portant organisation de l'activité syndicale qui sera présenté à l'APN durant le premier semestre de l'année 2022.

Ania Nch

LES MAISONS D'ÉDITION SE BOUSCULENT AU PORTILLON

Tebboune booste la participation au 25^e SILA

La décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de la gratuité de l'accès aux stands pour les Maisons d'édition participant au prochain Salon international du livre d'Alger (SILA) dans sa 25^e édition donnera incontestablement lieu à une participation record des éditeurs avec des retombées sur la promotion du livre lors du Salon. C'est ce qu'a affirmé hier, sur les ondes de la Radio algérienne, Mohamed Iguerb, Commissaire du Salon, lors de son passage à l'émission L'invité de la rédaction de la Radio chaîne 3. Le SILA qui revient après deux années d'absence en raison de la pandémie du coronavirus, se tiendra cette année dans sa 25^{ème} édition du 24 au 31 mars prochain, au Palais des expositions des Pins maritimes d'Alger avec l'Italie comme invité d'honneur. « C'est un très joli cadeau de la part du Président et un message fort et clair de soutien aux éditeurs », a commenté Iguerb qui annonce d'ores et déjà « une participation sans précédent dépassant les 1 200 ». « C'est le plus grand évènement national, tous secteurs confondus », souligne le commissaire du SILA, ajoutant que « les chiffres sont là pour le confirmer, c'est le plus grand Salon du livre du monde arabe, d'Afrique et de la Méditerranée ». Comme à l'accoutumée, et ce qui a

toujours fait le prestige du SILA, c'est aussi la présence d'écrivains de renom, nationaux et étrangers, puisqu'en parallèle de l'exposition se tient tout un programme d'animation tout au long des huit jours du Salon. À ce titre, M. Iguerb énumère quelques confirmations de présence dont celles de Ahlem Mostghanemi, Abdelmalek Mortadh, Djilali Khalass, Lahbib Essayeh, Wassini Laâredj, Ahmed Rachedi, Rachid Boudjedra, Ahmed Tibaoui, Brahim Nacerallah, et Riccardo Nicolai (l'auteur du

livre Ali Bitchin, pour l'amour d'une princesse) entre autres. Iguerb note cependant un recul de la participation nationale comparative-ment aux éditions précédentes et pour cause, « les conditions précaires dans lesquelles exercent les éditeurs ne sont plus à démontrer », notamment du fait de la pénurie du papier, qui est un produit boursier, et qui a connu une flambée de ses prix sur le marché international.

R. S.

CONSEIL DE LA NATION

Le chef de l'État nomme les membres du tiers présidentiel

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a désigné hier les membres du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, indique un communiqué de la Présidence de la République. « Conformément aux dispositions des articles 121 alinéa 3 et 122 alinéas 2 et 3 de la Constitution, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a désigné ce jour pour un mandat de six ans, les membres du Conseil de la nation dont les noms suivent: Hamza Al Sid Cheikh, Walid Aggoune, Mohamed Réda Oussehla, Kaddour Beradja, Leila Brahimi, Rabah Beghali, Abdelhak Benboulaïd, Benali Benzaghrou, Noureddine Benkortbi, Djamilia Boubacha, Ahmed Bouziane, Fayçal Boussedaria, Ghazi Djabri, Habib Douagui, Mokrane Rezki, Hamma Chouchane, Azzedine Abdelmadjid, Mohamed Amroune, Bakri Ghouma, Salah Laouir, Abdellah Messek, Azzouz Nasri, Aissa Naili, Nadja Ouedjdi Demerdji, Dahou Ould Kablia, Hassan Younes », lit-on dans le communiqué.

ENSEIGNANTS CONTRACTUELS DE L'ÉDUCATION

Belabed veut désamorcer la crise

Le ministère de l'Éducation nationale s'apprête à mettre fin à son bras de fer avec les enseignants contractuels du secteur qui revendiquent depuis plusieurs années leur intégration sans conditions à des postes permanents. À en croire le président de l'organisation algérienne des travailleurs de l'éducation, Boudjemaa Chihoub, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, s'est engagé à régler prochainement le problème des enseignants contractuels qui demandent à être titularisés. Selon Chihoub, le département de Belabed compte à cet effet organiser un concours de recrutement sur la base de l'étude des dossiers et la valorisation de l'expé-

rience professionnelle. Une démarche qui permettra à ces enseignants contractuels d'avoir plus de chance d'être nommés à des postes permanents, souligne la même source. Reçu dimanche dernier par le ministre de l'Éducation, dans le cadre de la poursuite du dialogue social, le président de l'organisation algérienne des travailleurs de l'éducation affirme que d'autres engagements d'ordre pédagogique ont été également pris par les responsables de la tutelle. D'après la même source, il sera très prochainement question de la révision des programmes scolaires des cycles primaire et moyen, et de commencer notamment par la révision des programmes du cycle secondaire, n'ayant

pas été touchés par les réformes depuis 17 ans. Une démarche importante à laquelle participeront l'ensemble des acteurs du secteur dont les partenaires sociaux. En ce qui concerne, par ailleurs, le volet social, Boujemaa Chihoub a indiqué que son organisation a revendiqué durant sa rencontre avec le ministre la révision du système de primes, en parallèle avec la poursuite des négociations sur la révision du statut particulier des travailleurs de l'éducation. Il a été proposé, dans ce sens, l'augmentation du taux de la prime de pédagogie de 15% à 60%, ainsi que de la prime de rendement de 40% à 80%, a indiqué Chihoub.

A. N ch.

LUTTE ANTI-TERRORISTE Chengriha partage l'expérience algérienne avec son homologue angolais

Le général de Corps d'Armée Saïd Chengriha, Chef d'état-major de l'ANP a reçu hier, au siège de l'état-major, le général d'Armée Antonio Egidio De Sousa Santos, Chef d'état-major des Forces armées angolaises, qui effectue une visite officielle en Algérie, du 14 au 17 février, à la tête d'une importante délégation militaire. Selon un long communiqué du ministère de la Défense nationale, Saïd Chengriha, après avoir reçu cette délégation militaire, a indiqué que « cette visite aura pour effet positif direct de multiplier les opportunités de rencontres et de concertations, pour échanger les points de vue sur les questions d'intérêt commun (...) ». L'occasion pour les deux hauts responsables militaires de faire le point sur la coopération entre l'Algérie et l'Angola dans ce domaine. « Notre rencontre d'aujourd'hui représente une opportunité pour définir les volets de notre coopération militaire bilatérale et concrétiser ses perspectives », a mis en exergue Chengriha, rappelant que « l'Algérie a toujours contribué à la sensibilisation de la communauté internationale quant au caractère transfrontalier du fléau du terrorisme et de ses dangers, partant de sa riche et longue expérience en la matière » dans la foulée, le Chef d'état-major de l'ANP a abordé : « Je me permets de vous affirmer qu'au fil des années, l'expérience acquise de notre combat contre le terrorisme fait ressortir qu'aucun pays n'est à l'abri de la menace terroriste et que la lutte contre ce phénomène ne peut être la mission d'un seul pays (...) ».

R. N.

LEUR PUBLICATION FIGURAIT PARMIS LES RECOMMANDATIONS DU SÉMINAIRE SUR LA SANTÉ

40 textes d'application de la loi de 2018 en examen au niveau du Gouvernement

Lors de sa rencontre avec les président des huit ateliers installés durant le séminaire national sur la modernisation du système de santé, tenu janvier dernier, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a fait savoir que quarante textes d'application de la loi sur la Santé 18-11 du 2 juillet 2018 sont actuellement en cours d'examen au niveau du Gouvernement. Il est à rappeler que la publication de ces textes de loi a été parmi les recommandations du séminaire national sur la santé.



Ph: DR

Affirmant à cette occasion que c'est dans ce cadre, qu'il sera « procédé prochainement à l'application des recommandations issues de ces ateliers », précisant « selon les priorités, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune » a-t-il indiqué. Il est à rappeler que la clôture des travaux du séminaire précité avait été présidée par le président Tebboune, qui dans son discours a mis l'accent, sur nombre de problèmes dans ce secteur, fonctionnement et gestion des ressources humaines et matériels, et aussi sur les conditions socio-professionnelles, indiquant que l'amélioration du système sanitaire dans le pays, se traduit notamment « l'élaboration des textes d'application de la loi sur la santé ». Le président de la République, avait mis en avant à cette occasion la détermination de l'État à prendre en charge toutes les préoccupations des personnels du secteur de la Santé avant la fin de l'année en cours ; Affirmant que « nous sommes déterminés à mettre en œuvre les recommandations de ce séminaire dans la mesure du possible et selon les moyens financiers du pays, ainsi qu'à prendre en charge toutes les préoccupations des personnels du secteur de la santé à l'image des questions financières, des statuts et de la carrière professionnelle » et ce, poursuit le Président « avant la fin de l'année en cours », a-t-il précisé. Soulignant l'importance de la « réforme » du système de santé, le président Abdelmadjid Tebboune a estimé que « les insuffisances ne sont pas liées au manque de moyens et d'équipements mais au niveau élevé des attentes des citoyens », précisant que « l'Algérie dispose des meilleurs équipements au monde » et d'insister sur l'impératif de « les préserver et d'assurer la formation continue des personnels du secteur ». Les assises nationales tenues janvier dernier, ont abordé les différents obstacles auxquels fait face le système et proposé les solutions adéquates selon la situation démographique, épidémiologique, économique et sociale, des solutions « prenant en ligne de compte les aspirations des citoyens et les orientations des autorités suprêmes du pays », a rappelé, lundi dernier, le ministre de la Santé, qui n'a pas manqué de souligner que l'application sur le terrain de la feuille de route tracée pour la mise en œuvre des recommandations « reste un défi qui requiert le recours à un calendrier sur les court, moyen et long terme », plaidant pour la « conjugaison des efforts de tous les acteurs notamment avec le soutien absolu apporté par les hautes autorités du pays au secteur ».

RECOMMANDATIONS DES HUIT ATELIERS DU SÉMINAIRE DE JANVIER DERNIER

Concernant les recommandations ayant trait à l'atelier consacré, à la « Pré-

vention, promotion et la protection de la santé », elles portent, sur la « numérisation du système de la santé dans le domaine de la prévention, la création d'un service de contrôle sanitaire au niveau des postes frontaliers », ainsi que « l'intégration de l'éducation sanitaire dans les programmes scolaires de tous les paliers ». Les participants ont mis l'accent sur le renforcement du rôle des comités communaux de la prévention et la mise en place d'un système informatique dans le domaine de la prévention, suggérant également la création d'une instance de veille sanitaire. Quant à l'atelier « Gouvernance et gestion des établissements publics de santé », les experts ont plaidé pour l'élaboration d'un nouveau code des marchés publics, « la mise en place d'une nouvelle carte sanitaire qui englobe toutes les régions du pays et prendre en considération leurs particularités », appelant au « renforcement du partenariat entre les secteurs public et privé ». Aussi il a été question du « management, la gestion moderne et le renforcement de l'utilisation des nouvelles technologies » dans les établissements de la santé, » pour ne citer que celles-ci parmi les recommandations émises par le même atelier, qui a appelé « à la diversification des sources de financement » concernant l'atelier dédié aux « métiers et professionnels de la santé », les participants ont recommandé que « tous les statuts particuliers des différents corps du secteur de la santé soient revus », ainsi que « la publication des textes d'application prévus dans la loi sanitaire de 2018 ». Ils ont demandé la mise en place d'un système d'indemnisation pour la mise en valeur des efforts consentis par les professionnels du secteur, insistant également sur « le versement des primes d'encouragement au profit des cadres du secteur », citant notamment ceux exerçant dans les wilayas du Sud et les Hauts Plateaux. Pour l'atelier « formation et valorisation des ressources », les participants ont demandé à ce que la langue anglaise soit promue comme langue de formation et de la recherche » et ont insisté sur

« l'évaluation et le réajustement des programmes de formation », « établissement des critères normalisés pour l'ouverture des places pédagogiques », recommandant aussi « l'identification et création de nouveaux métiers ». En plus de l'obligation de la formation continue et la création d'une école supérieure de gestionnaires de santé, les experts ont plaidé pour un partenariat entre le secteur de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Santé et la Formation professionnelle, en insistant sur le soutien des projets de recherche et les orienter vers des objectifs opérationnels. Dans l'atelier « financement des établissements publics de santé », les professionnels de la santé ont mis l'accent sur la diversification des ressources de financement en créant des fonds pour prendre en charge des charges imprévues et imposer des taxes sur la pollution et le renforcement de la participation efficace des collectivités locales.

La numérisation du parcours des produits pharmaceutiques, le lancement des nouveaux métiers de la pharmacie et la restructuration de la pharmacie hospitalière, font partie des recommandations dégagées de l'atelier « Médicaments et équipements de santé ». Concernant l'atelier consacré à « l'organisation des soins », les experts ont insisté sur « la réglementation du parcours des soins du malade, la création de centres d'accueils pour la sélection et l'orientation des malades et la révision du statut du médecin référent », recommandant de mettre en place des mesures incitatives aux profits des professionnels de la santé des régions du Sud et des Hauts Plateaux. Enfin, pour le dernier atelier consacré à « la numérisation », les participants ont recommandé « la mise en place d'une stratégie nationale de la santé et la numérisation » ainsi que « la création d'une agence nationale » dédiée au secteur, mettant l'accent sur « la numérisation du dossier administratif et médical du malade ».

Karima B.

POINT COVID-19

405 nouveaux cas, 318 guérisons et 9 décès

405 nouveaux cas confirmés de Covid-19, 318 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 262570, celui des décès à 6753, alors que le nombre des patients guéris est passé à 175366. Par ailleurs, 25 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

R. S.

GRÈVE DES CHAUFFEURS TRANSPORTEURS DE CLINKER Les producteurs mettent en garde contre les répercussions sur les exportations algériennes

Dans un communiqué, rendu public hier, un groupement d'entreprises exportatrices de Clinker a exprimé des craintes de voir le mouvement de grève, il y a une semaine, par les chauffeurs transporteurs de ce matériau se répercuter sur l'exportation algérienne.

« Convaincus par les efforts de l'État algérien pour la diversification des exportations hors hydrocarbures, nous, ensemble des entreprises exportatrices de Clinker, avons mis en place tous les moyens humains et financiers pour développer nos exportations et faire connaître le produit algérien sur le marché international », ont d'abord écrit ces entreprises.

Ensuite, elles ont indiqué que « les exportations de Clinker, depuis l'Algérie, ont connu une évolution importante durant les trois dernières années pour passer de 1,6 Million de tonnes en 2019 à 6,2 Millions de tonnes en 2021 ceci avec l'aide de l'ensemble des parties prenantes dont les autorités portuaires, les directions du commerce et les transporteurs ».

Toutefois, déplore la même source, depuis le début du mois de février et suite à la décision des autorités de l'application stricte de la loi relative à la surcharge des camions, des mouvements de protestations et de blocage des routes se sont rapidement mis en place sur l'ensemble des trajets menant aux ports, spécialement à l'Est du pays, afin de réclamer une augmentation des prix de transport. Suite à cela, des négociations avec les transporteurs de clinker ont eu lieu ayant conduit les entreprises à répondre favorablement à leurs demandes en augmentant le prix du transport pour compenser proportionnellement la baisse de charge. « Les différentes réunions tenues avec les représentants des transporteurs se sont soldées par une acceptation et une satisfaction totale de leur part ». Cependant, poursuivent les signataires du communiqué, il a été constaté que des blocages des routes persistent accompagnés de menaces, d'intimidation et de violence à l'égard des chauffeurs qui souhaitent reprendre leur activité. « Nous tenons à partager notre incompréhension et indignation par rapport à cette situation qui perdure depuis presque une semaine mais surtout notre crainte et peur pour l'avenir des exportations de notre pays, du fait que nos clients à l'étranger, très mécontents de cette situation, se redirigent rapidement vers d'autres producteurs voisins concurrents qui seront ravis de les récupérer et les servir avec un bien meilleur service », ont mis en garde les entreprises exportatrices de Clinker signataires du communiqué.

Ania Nch

PATRICK GATHARA, JOURNALISTE ET ECRIVAIN KENYAN :

« Conférer une légitimité à l'entité sioniste est une trahison de l'histoire de l'Afrique »

Le journaliste et écrivain kényan, Patrick Gathara, a critiqué la décision du président de la Commission de l'Union africaine (UA) Moussa Faki d'octroyer le statut d'observateur à l'Entité sioniste, laquelle décision a été gelée, lors du dernier Sommet de l'UA.



Ph. : DF

L'écrivain a affirmé que « le régime d'apartheid israélien ne devrait pas être reconnu par l'Afrique ». Pour cet écrivain africain, « accrédi-ter un violateur en série des résolutions de l'ONU, une entité avec une politique officielle de nettoyage ethnique et d'apartheid, engagé à perpétuer indéfiniment une occupation coloniale brutale » restera, affirme Patrick Gathara « une tâche terrible sur le bilan de l'UA et de Mahamat Moussa Faki », s'est indigné Patrick Gathara dans une contribution publiée dimanche sur le site d'information Al-Jazeera. L'écrivain a également rappelé que le Conseil des ministres de l'OUA recommandait « aux États membres de renouveler leur ferme détermination à ne pas établir ou rétablir des relations diplomatiques » avec l'Entité sioniste, rompues,

pour l'essentiel, en 1973. La cinquantaine, Patrick Gathara, l'un des journalistes les plus connus du Kenya, collaborateur régulier de plusieurs médias internationaux comme Al-Jazeera et le Washington Post, est également l'un des piliers de The Elephant, un site kényan pan africain et engagé, souligne que « conférer une légitimité à une entité qui, à la fois dans le discours et dans la pratique, exclut une partie de sa propre population et occupe et vole brutalement la terre d'une autre population, est une trahison de la propre histoire de l'Afrique de lutte contre l'occupation et la dépossession », a assuré l'écrivain kényan. En effet, les ONG pour la protection des droits de l'Homme, Amnesty International et Human Rights Watch, ont conclu dans leurs récents rapports que l'Entité sioniste était

coupable d'apartheid envers les Palestiniens. En juillet 2021, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki, a accredité de manière controversée l'Entité sioniste au sein de l'UA, bouleversant la politique de deux décennies suivie par l'organisation continentale et consistant à boycotter l'occupant sioniste. Estimant qu'avec la décision prise, juillet dernier, par Moussa Faki sans consultations des membres de l'UA, appelle l'UA après avoir suspendu la décision en question, de procéder à son annulation pur et simple, car, depuis juillet dernier, l'UA « allait dans la mauvaise direction » affirme Gathara, rappelant que « les pays africains, qui ont pendant des décennies ostracisé l'Afrique du Sud pour sa pratique de l'apartheid contre sa majorité noire et se sont tenus aux côtés des Palestiniens dans leur lutte

contre l'oppression coloniale israélienne, se voyaient embrasser publiquement un Etat d'apartheid ». Message à l'adresse non seulement du président de la commission de l'UA, Moussa Faki mais aussi à des pays, notamment le Maroc, ayant mené un lobbying pour voir l'entité sioniste occuper un siège d'observateur à l'UA, que le sommet africain a réussi à mettre en échec. Pour l'écrivain africain, « s'il aurait été impensable pour le prédécesseur de l'UA, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), d'admettre l'Afrique du Sud de l'apartheid dans son giron, il devrait en être ainsi avec l'Entité sioniste » dira-t-il à l'adresse de certains pays et cercles africains qui offrent leurs services à l'occupant israélien, en opposition non seulement aux valeurs et principes du continent mais aussi aux intérêts de l'Afrique. Il conclut sa tribune, en indiquant que « les États d'apartheid ne doivent pas être légitimés, et encore moins se voir accorder le droit d'exister », a-t-il soutenu, signalant que l'OUA était un ardent critique du traitement des Palestiniens par l'Entité sioniste, qui était pour rappel, un soutien féroce au système d'apartheid en Afrique du Sud, avant qu'il s'ébranle par la lutte du peuple sud-africain et ses soutiens africains et dans le monde.

K. B.

LE DRIAN S'EXPRIME SUR LE MALI : « Les conditions ne sont pas réunies pour poursuivre le combat »

Les conditions ne sont pas réunies pour poursuivre le combat contre les militants islamistes au Mali, a déclaré lundi le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, ajoutant qu'Emmanuel Macron avait demandé la réorganisation des troupes dans la région. La France envisage de retirer ses troupes du Mali, mais l'adaptation de sa stratégie pour empêcher la propagation de l'insurrection islamiste vers le Sud pourrait s'avérer complexe. « Si les conditions ne sont plus réunies, ce qui est manifestement le cas, pour qu'on puisse être en mesure d'agir au Mali, on continuera de combattre le terrorisme à côté avec les pays du Sahel qui sont demandeurs », a dit Jean-Yves Le Drian sur France 5. Un retrait français signifierait le départ du groupement de forces spéciales européen, Takuba. Les diplomates estimant, lundi, que les conditions politiques, opérationnelles et juridiques pour rester au Mali sont de plus en plus difficiles. Les ministres des Affaires étrangères et les diplomates occidentaux ont tenu lundi des discussions sur la future présence de leurs pays dans la lutte contre les militants islamistes au Mali, après trois semaines de consultations dans un contexte de détérioration des relations entre le Mali et la France, principale puissance militaire étrangère dans la région du Sahel. Plusieurs sources diplomatiques ont indiqué que les dirigeants régionaux et internationaux se retrouveraient, mercredi, pour un dîner à Paris afin de discuter avec le président français avant le sommet UE-Afrique, prévue jeudi prochain.

R. I./Agences

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

Pékin réaffirme sa disposition à fournir un appui financier à l'UA

Le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations unies, Dai Bing, a appelé à l'amélioration des opérations de maintien de la paix onusiennes. Sur fond de pandémie de nouveau coronavirus, l'unilatéralisme, la mentalité de Guerre froide et les intimidations croissent aussi, posant davantage de défis à la paix et à la sécurité sur la scène internationale, a-t-il dit, selon l'agence Chine Nouvelle. Ajoutant qu'il était nécessaire, dans ce contexte, de continuer d'améliorer les opérations de maintien de la paix onusiennes pour qu'elles jouent mieux leur rôle. Considérant les opérations de paix menées par l'Union africaine (UA) comme une pratique utile pour résoudre les problèmes africains par les Africains et de manière africaine, le diplomate chinois a dit qu'elles constituaient un complément important des opé-

érations de maintien de la paix onusiennes. Le diplomate a indiqué que son pays soutenait la fourniture d'un soutien financier suffisant, prévisible et durable aux opérations de paix de l'UA, ainsi que la poursuite des discussions entre les parties concernées en vue de parvenir à une solution financière viable. M. Dai a jugé que les principaux bailleurs de fonds devaient poursuivre et accroître leur soutien afin d'éviter un retour en arrière dans les réalisations des opérations de paix dirigées par l'UA. La Chine constitue, pour rappel, l'un des principaux contributeurs de forces de maintien de la paix de l'ONU et son second plus gros contributeur financier, le diplomate chinois a fait savoir que son pays assure « des forces en attente de l'ordre de 8 000 personnels ». Lors de ce débat général du Comité spécial sur les opérations de maintien de la paix, M.

Dai a mis l'accent sur « le besoin d'optimiser la planification globale, de mieux protéger les casques bleus, de perfectionner la performance des forces de maintien de la paix et de bâtir des partenariats plus solides », notamment avec l'institution africaine. Pékin a organisé l'an dernier, a rappelé le diplomate chinois, « Destin commun 2021 », un exercice international de maintien de la paix en conditions de combat réel, lancé le Groupe d'amis sur la sûreté et la sécurité des forces de maintien de la paix des Nations unies, et fait don de 300 000 doses de vaccin anti-Covid-19 aux casques bleus. La Chine prévoit l'organisation, en temps opportun, « d'un forum international sur le maintien de la paix afin de mettre les idées en commun et de forger une synergie dans ce domaine », a ajouté M. Dai.

R. I.

CORRUPTION AU MAROC

Une association tire la sonnette d'alarme

L'Association marocaine de protection des deniers publics a tiré la sonnette d'alarme quant à "l'ampleur de la corruption, le pillage de l'argent public, le transfert illégitime de la devise et le blanchiment d'argent" dans le Royaume, faisant remarquer que "ces pratiques mafieuses accentuent la pauvreté des populations et les privent de leurs droits à l'éducation, à la santé et au logement". Dans un communiqué sanctionnant la réunion de son Bureau national, l'Association de

la protection des deniers publics, "a affirmé que la corruption et le pillage des deniers publics ont aggravé dangereusement la pauvreté des populations, accentué le chômage et augmenté vertigineusement les prix des produits de première nécessité". Elle a noté que tout "ceci se produit au moment où des secteurs entiers, à l'instar du tourisme (...), sont à genou du fait de la pandémie de coronavirus". Dénonçant, dans ce sens, l'absence de contrôle et l'impunité des personnes impliquées

dans la mauvaise gestion. L'Association a plaidé "pour la révision en urgence du cadre juridique et la moralisation de la vie publique, en instaurant des lois en mesure de lutter efficacement contre ces fléaux qui rongent le pays, tout en veillant à ce qu'elles soient en phase avec les conventions internationales en la matière". Dans le même sillage, l'Association a renouvelé sa demande de "revoir la loi sur la déclaration des biens personnels de tous les responsables et (son) élargissement", appelant

"la justice à accélérer l'examen de toutes les affaires de corruption en suspens au niveau des tribunaux". En outre, l'Association a mis en garde contre le détournement du foncier public, particulièrement convoité, ces dernières années, par des responsables marocains. Une pratique favorisée par une politique encourageant l'investissement". L'Association a plaidé, enfin, pour l'adoption de lois susceptibles de protéger les citoyens dénonçant les faits de corruption.

APS

MALI L'ONU lance le plan de réponse humanitaire 2022

Les Nations unies et leurs partenaires humanitaires ont lancé leur plan de réponse humanitaire 2022 pour le Mali, qui vise à rassembler 686 millions de dollars, a déclaré, lundi, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Ce plan de réponse humanitaire a pour but d'aider les 5,3 millions de personnes les plus vulnérables parmi les 7,5 millions de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire dans le pays. Les besoins actuels au Mali sont les plus élevés depuis 2012, a indiqué l'OCHA. L'année 2021 a, en effet, été caractérisée par une dégradation marquée de la situation humanitaire, causée par une insécurité croissante dans la région centre du pays - une crise sécuritaire qui s'étend maintenant au sud du pays. Les violences et les chocs climatiques ont fait augmenter le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère. Environ 1,8 million de personnes auront ainsi besoin d'une aide alimentaire en 2022, soit 51 % de plus qu'en 2021, selon la même source. Les pertes civiles ont également fortement augmenté dans le nord et le centre du Mali en 2021, les civils étant de plus en plus souvent la cible des attaques commises par les groupes armés. À cela s'ajoutent une augmentation de la violence intercommunautaire et une recrudescence des risques posés par les engins explosifs artisanaux, a souligné l'OCHA.

R.I.

FRONTIÈRE UKRAINIENNE

La Russie dit rappeler certaines de ses forces

La Russie a ordonné mardi le retour dans leurs garnisons d'unités déployées près de la frontière ukrainienne, un premier signe de détente, leur présence laissant craindre depuis des semaines une invasion, sur fond de tensions russo-occidentales.

L'annonce intervient juste avant l'arrivée à Moscou du chancelier allemand Olaf Scholz qui doit rencontrer Vladimir Poutine pour désamorcer cette crise, nourrie par le déploiement de plus de 100.000 hommes dans le voisinage de l'Ukraine, pays pro-occidental que le Kremlin veut faire revenir dans sa sphère d'influence. "Les unités des districts militaires du Sud et de l'Ouest (zones frontalières de l'Ukraine, ndr) qui ont achevé leurs tâches, ont déjà commencé à procéder au chargement sur les moyens de transports ferroviaires et routiers et commenceront à retourner vers leurs garnisons" mardi, a annoncé le porte-parole du ministère russe de la Défense, Igor Konachenkov. Il a ajouté que "comme toujours" après des "manoeuvres de préparation au combat", les militaires retourneront "dans leurs bases habituelles". Le porte-parole n'a donné aucune indication sur le nombre des forces concernées. La Russie poursuit en outre ses manoeuvres au Bélarus, voisin de l'Ukraine, jusqu'au 20 février.

ESCALADE ÉVITÉE

Kiev a de son côté immédiatement salué l'union de l'Ukraine et de ses alliés occidentaux, qui ont empêché une "escalade" russe. Cette annonce vient après un première timide avancée lundi, lorsque le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov avait recommandé à Vladimir Poutine d'approfondir le dialogue avec l'Occident, tandis que son ministre de la Défense, Sergueï Choïgou, lui disait qu'une partie des manoeuvres militaires controversées s'achevaient. Washington estimait qu'une offensive russe contre son voisin était probablement imminente, si bien que son ambassade à Kiev a été abandonnée lundi pour être installée à



Lviv dans l'Ouest du pays, en dépit des appels du président ukrainien Volodymyr Zelensky de ne pas céder à la panique. La Russie, qui a déjà annexé la Crimée en 2014 et soutient des séparatistes pro-russes dans un conflit dans l'Est de l'Ukraine depuis huit ans, a constamment nié toute intention belliqueuse. Elle se dit à l'inverse menacée par l'expansion des moyens de l'Otan en Europe de l'Est et réclame des "garanties de sécurité", notamment l'assurance que l'Ukraine n'adhérera jamais à l'Otan et que l'Alliance éloigne ses infrastructures militaires des frontières russes. Ces exigences ont été rejetées par les Occidentaux, qui ont proposé en échange des pourparlers sur d'autres sujets comme le contrôle des armements, les visites réciproques d'infrastructures sensibles ou des discussions sur les craintes russes en matière de sécurité. M. Lavrov avait donc sur cette base dit à Vladimir Poutine que même si ses principales revendications avaient été rejetées, il fallait "prolonger et d'élargir" le dialogue avec les Occidentaux.

"JOURNÉE DE L'UNITÉ"

Alors que des médias américains avaient évoqué la date de mercredi comme jour potentiel d'une invasion russe, le président ukrainien Volodymyr

Zelensky n'a cessé d'appeler au calme la communauté internationale et sa population. Il a décrété le 16 février "Journée de l'unité", appelant les Ukrainiens à manifester leur patriotisme en portant les couleurs bleu et jaune du drapeau ce jour-là. Lundi soir, à Washington, Paris ou Berlin, on estimait encore qu'une invasion russe était une possibilité importante, même si l'on avouait ne pas savoir si le président Poutine avait pris une décision en ce sens. La ministre britannique des Affaires étrangères Liz Truss a souligné mardi matin qu'il était encore temps pour Vladimir Poutine d'éviter une guerre en Europe, mais que ce temps est "limité". "Nous pourrions être au bord d'une guerre en Europe, qui aurait de graves conséquences, non seulement pour les peuples de Russie et d'Ukraine, mais plus largement pour la sécurité de l'Europe", a déclaré la cheffe de la diplomatie britannique sur la chaîne Sky News. Au risque d'irriter le Kremlin, M. Zelensky a lui réitéré lundi que Kiev voulait rejoindre l'Otan afin de "garantir sa sécurité". Mais cette perspective n'est pas à l'ordre du jour, selon les Occidentaux qui, s'ils défendent le droit de l'Ukraine à ambitionner de rejoindre l'Alliance, n'ont jamais fixé aucun calendrier en vue d'une adhésion.

HONDURAS

Les Etats-Unis demandent l'extradition de l'ex-président Hernandez

Les Etats-Unis ont demandé au Honduras l'extradition de l'ex-président Juan Orlando Hernandez, qui a quitté le pouvoir le mois dernier et qui est soupçonné par

Washington de trafic de drogue, a indiqué lundi à l'AFP une source officielle. Sur Twitter, le ministère des Affaires étrangères du Honduras a indiqué avoir remis à la Cour

suprême du pays une "communication officielle de l'ambassade des Etats-Unis" demandant formellement l'arrestation d'un "politique hondurien" aux fins d'extradition, mais sans préciser le nom de cette personne. La chaîne CNN a montré à l'antenne ce document du ministère, qui demande bien "l'arrestation provisoire aux fins d'extradition vers les Etats-Unis d'Amérique de Juan Orlando Hernandez Alvarado".

La Cour suprême se réunira d'urgence mardi pour désigner un juge chargé d'examiner cette demande, a appris l'AFP auprès d'une source officielle. Un important dispositif de sécurité était visible dans la nuit de lundi à mardi autour de sa résidence dans le quartier de San Ignacio, à Tegucigalpa. L'avocat de M. Hernandez,

Hermes Ramirez, a estimé que ce déploiement policier, qui selon lui empêchait les conseillers de l'ancien président d'accéder à son domicile, constituait une "atteinte" aux droits de son client. Pour le moment, aucun mandat d'arrêt n'a été notifié ni aucun juge désigné pour examiner le dossier, a dénoncé M. Ramirez sur la chaîne de télévision TN5.

M. Hernandez, 53 ans, désigné habituellement par ses initiales JOH, a quitté le pouvoir le 27 janvier à l'issue de deux mandats à la tête du Honduras depuis 2014. Son frère cadet et ancien député, Antonio "Tony" Hernandez, a été condamné en mars 2021 aux Etats-Unis à la prison à vie pour trafic de drogue.

Les procureurs de New York soupçonnent JOH d'être son complice.

SOUDAN

Deux manifestants tués dans des défilés contre le pouvoir militaire

Deux manifestants ont été tués lundi à Khartoum lors de nouveaux défilés pour réclamer la chute du nouveau pouvoir militaire et la fin des rafles, qui continuent de décimer les rangs des opposants au putsch. Depuis le coup d'Etat le 25 octobre du chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Burhane, les manifestants demandent justice pour les dizaines de personnes tuées par la répression du nouveau régime. La 81e et dernière victime lundi a été tuée d'une "balle réelle dans la poitrine" tirée par "les forces de sécurité soudanaises", quelques heures après l'annonce du décès d'une autre manifestant, touché "au cou et à la poitrine", selon un syndicat de médecins prodémocratie. La police soudanaise a indiqué dans la soirée dans un communiqué qu'au moins 102 agents avaient été "sérieusement blessés", dont l'un "blessé au pied par balle". Cette semaine, les manifestations —qui ont également eu lieu au Darfour (ouest) ou dans l'est côtier— ont aussi eu pour mot d'ordre la libération des détenus d'opinion, alors que les autorités viennent de renvoyer derrière les barreaux deux anciens hauts dirigeants civils du pays. Ces derniers partageaient le pouvoir avec le général Burhane jusqu'au putsch. "Nous exigeons la libération des membres des Comités de résistance et des politiciens injustement arrêtés sur la base de fausses accusations", a déclaré à l'AFP Khaled Mohamed, défilant à Omdourman, banlieue nord-ouest de la capitale. La veille, Mohammed al-Fekki, ancien membre du Conseil souverain, plus haute autorité de la transition au Soudan, a été renvoyé en prison. Avant lui, la semaine dernière, l'ex-ministre Khalid Omer Yousif avait également été arrêté.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Au moins 18 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sioniste

Les forces d'occupation sioniste ont procédé, mardi, à l'arrestation de 18 palestiniens dont cinq enfants dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa, citant des sources sécuritaires. Des soldats sionistes lourdement armés ont arrêté deux frères après avoir saccagé leur maison dans la ville d'El Khalil, au sud de la Cisjordanie occupée, précise Wafa, notant qu'à Ramallah, les soldats d'occupation ont arrêté quatre jeunes Palestiniens dont deux ex-prisonniers. A Beit-Lehm, les soldats sionistes ont arrêté quatre autres jeunes Palestiniens après avoir perquisitionné leurs maisons et dévasté tout ce qui se trouvait à l'intérieur. Dans le quartier de Sheikh Jarrah à Al Qods occupé, les forces d'occupation ont procédé à l'arrestation de deux jeunes Palestiniens après un assaut mené dans le domicile de leurs parents. Les palestiniens subissent quotidiennement les assauts des forces d'occupation qui procèdent régulièrement à des arrestations. En janvier, les soldats sionistes ont arrêté 265 citoyens, principalement du gouvernorat occupé d'Al Qods et de celui d'El Khalil, selon un rapport de l'agence de presse palestinienne Wafa. Selon des institutions spécialisées dans les affaires des prisonniers et des droits de l'homme, les forces d'occupation ont arrêté environ 8.000 Palestiniens en 2021 dont 1300 mineurs et enfants et 184 femmes.

CAMEROUN

Le Choléra fait 35 morts

Trente-cinq (35) personnes sont mortes du choléra au Cameroun, a indiqué, mardi, le ministère camerounais de la Santé publique qui fait état de 1.242 cas de choléra au 14 février. Un précédent bilan faisait état de 32 morts entre fin octobre et début janvier. Sur les dix régions que compte le Cameroun, cinq sont frappées par le choléra, selon la même source. Les régions du Sud-Ouest et du Littoral sont en tête du nombre de cas et de décès d'après les autorités sanitaires du pays. Le choléra a d'abord été détecté en janvier dans les régions du Sud-Ouest et du Littoral puis s'est propagé à trois autres régions du pays. La maladie résulte, en effet, de l'absorption d'eau ou d'aliments contaminés. En novembre dernier, elle avait fait 13 morts à Yaoundé et Ekondo-Titi, ville côtière dans le Sud-Ouest du pays. La précédente résurgence du choléra avait fait 66 morts au Cameroun entre janvier et août 2020.

AUTEUR DE 103 BUTS EN PREMIER LEAGUE

Mahrez veut battre un vieux record de Mekhloufi

La star algérienne Riyad Mahrez vit l'une de ses meilleures saisons avec son club anglais de Manchester City sous la houlette de l'entraîneur espagnol Pep Guardiola, notamment en matière d'efficacité en faisant preuve d'un sens de but impressionnant dans diverses compétitions.



Phs : DB

Une prouesse qui lui permet d'aspirer à dépasser dans ce registre des légendes du football algérien. C'est même devenu une question de temps peut-être. Au début, et jusqu'au 14 février 2022, Mahrez a atteint un total-but de 103 réalisations toutes compétitions confondues avec Leicester City et Manchester City, pensionnaires de la Premier League, sans compter sa moisson lorsqu'il évoluait au sein du club français du Havre AC, car ce dernier évolue en deuxième division. Mahrez a marqué 48 buts avec Leicester City en 179 matchs et a jusqu'à présent inscrit 55 autres avec Manchester City en 170 matchs (toutes compétitions nationales et européennes), et en bouclant ses 30 ans, il a une opportunité dans les 5 prochaines années pour battre tous les records et devenir le plus meilleur buteur algérien dans les stades européens.

Une simple opération mathématique liées à toutes les saisons professionnelles de Riyad Mahrez entre les années 2013 et 2022, montre que sa moyenne de buts

pour chaque saison oscille entre 11 et 14 banderilles, ce qui signifie que pendant 5 ans, précisément (1800 jours), il peut battre tous les records et prendre les commandes du tableau des meilleurs buteurs algériens dans les stades européens.

Mahrez, avec les 103 buts qu'il compte maintenant, et en ajoutant au moins 70 buts au cours des cinq prochaines années avant de prendre sa retraite, et s'il maintient cette moyenne d'au moins 14 buts chaque saison, il augmentera son total historique en Europe à 173 buts, battant ainsi le record du buteur historique Rachid Mekhloufi, qui a marqué 170 buts durant sa carrière européenne.

Rachid Mekhloufi a marqué 156 buts en championnats, 9 buts en coupe, un

but en supercoupe, et 4 autres en compétitions européennes. Ces statistiques montrent que Mahrez n'a besoin de marquer que 4 buts pour être le buteur historique de l'Algérie aux championnats d'Europe, où Hilal Soudani, qui le devance de trois réalisations, compte 13 buts contre 10 pour Mahrez.

Ces données signifient que dans les 5 prochaines années, soit environ 1.800 jours, et si Mahrez poursuit ses performances offensives distinguées, il atteindra le seuil des 173 buts dans les stades européens, puis il sera couronné comme le plus grand goaleador algérien dans les stades européens sans concurrence de qui que ce soit.

Hakim S.

LE JOUEUR DE L'OGC NICE PRÉFÈRE LES BLEUS SUR LES VERTS

Quand Domenech refroidit Gouiri

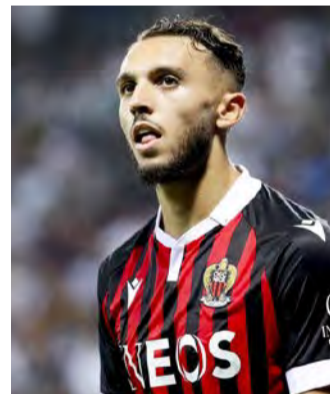
L'attaquant franco-algérien de l'OGC Nice, Amine Gouiri, continue de tenir tout le monde en haleine concernant son avenir international et s'il va opter pour l'Algérie ou la France, lui, qui ne cesse de briller pour devenir l'un des meilleurs joueurs de la Ligue 1 française cette saison.

Formé à l'Olympique Lyonnais, Amine Gouiri enchaîne les bonnes performances avec l'OGC Nice (11 buts et 7 passes décisives en 26 apparitions, toutes compétitions confondues cette saison). Né à Lyon mais ayant des origines algériennes, l'attaquant niçois peut prétendre à deux sélections, l'équipe de France mais aussi celle des fennecs d'Algérie.

Cependant, approché il y a quelques années par Djamel Belmadi pour rejoindre les Verts, l'attaquant de 21 ans n'a montré aucune intention de porter le maillot des champions d'Afrique 2019. Plusieurs sources concordantes avaient fait état, il y a quelques semaines, du désir du jeune niçois de continuer l'aventure avec l'équipe de France.

"Forcément que les Bleus sont dans un coin de ma tête. À moi de continuer de travailler, de tout mettre en œuvre pour y arriver, car parfois ça peut aller vite. Il y a une grosse concurrence aux

postes de devant, mais peut-être que ma polyvalence m'aidera à l'avenir", a indiqué l'aiglon dans une interview accordée à un journal français. Mais l'ancien sélectionneur de l'équipe de France, en l'occurrence, Raymond Domenech, s'est montré assez sceptique quant à un possible futur chez les champions du monde en titre pour le bleuet. "Si Amine Gouiri toque à la porte des Bleus ? Il y en a qui ont essayé... Il peut frapper à la porte. Après, est-ce qu'on va lui ouvrir ? C'est autre chose. Je trouve qu'il est performant, il est intéressant, il a des qualités. Mais est-ce que ça suffit pour pas-



ser encore au-dessus ? Je trouve que c'est un peu juste", a indiqué Domenech sur la chaîne L'Équipe. "Amine fait partie de la sélection Espoirs, il fait partie de la

jeune génération qu'on regarde, même s'il y a beaucoup de concurrence à son poste", a-t-il conclu.

Les propos du technicien français auront-ils du poids sur la nouvelle vedette du club de la Côte d'Azur à l'heure de faire son choix définitif concernant son avenir international ? Une chose est sûre : le sélectionneur national, Djamel Belmadi, n'est pas du tout prêt à relancer le joueur. Si ce dernier voudrait jouer pour la sélection de son pays d'origine, il lui appartient lui-même de faire le premier pas. Belmadi ayant d'ailleurs déjà défini les règles du jeu.

H. S.

MONDIAL 2022 (BARRAGES/ ZONE AFRIQUE)

La Fifa dévoile le programme des matchs

La Fédération internationale de football a dévoilé lundi sur son site officiel le programme des matchs barrages (Zone Afrique) qualificatifs à la Coupe du monde 2022, prévus fin mars prochain :

Jeudi 24 mars 2022

- Stade 26 mars (Bamako) : Mali- Tunisie
- New Cape Coast stadium : Ghana - Nigeria
- Stade international du Caire : Egypte- Sénégal

Samedi 26 mars 2022

- Stade Omnisport : Cameroun- Algérie
- Stade des martyrs (Kinshasa) : RD Congo-

Maroc

Matchs retours :

- **Dimanche 27 mars 2022**
- National Stadium : Nigeria - Ghana
- Stade Rades: Tunisie - Mali

• **Lundi 28 mars 2022**

- Stade Olympique Diamniadio : Sénégal - Egypte

• **Mardi 29 mars 2022**

- Stade Mustapha-Tchaker (Blida) : Algérie - Cameroun
- Stade Mohamed V : Maroc - RD Congo.

SPORTS

JIJEL. POUR NON-RESPECT DU CAHIER DES CHARGES

Suspension des activités de «Ghaba Parc»

Les activités de la forêt récréative "Ghaba Parc", dans la région de Kissir (Jijel), ont été suspendues par les services de la wilaya pour "non-respect du cahier des charges par l'investisseur", a indiqué lundi le directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG), Zoheir Benhala.

Lors d'une conférence de presse animée avec d'autres responsables locaux au siège de l'APW, M. Benhala a affirmé que "Ghaba Parc n'a pas été fermé comme cela a été propagé, mais fait l'objet d'une suspension de ses activités jusqu'à la levée des réserves signalées par la commission technique de wilaya chargée du suivi du projet". "Plusieurs insuffisances ont été relevées au niveau de cette structure touristique, située à l'entrée Ouest de la ville de Jijel, et des réserves ont été enregistrées et communiquées à l'investisseur avant de lui adresser des mises en demeure de suspension des activités en septembre passé", a précisé le DRAG. L'une des plus importantes réserves enregistrées, a-t-il dit, "est la location de locaux et de kiosques au niveau de la forêt à des personnes qui ont obtenu des registres de commerce à leurs noms, transformant cet investissement en un espace commercial plutôt qu'en espace de promenade et de détente comme cela est prévu par le cahier des charges". Selon le même cadre, l'investisseur n'a pas obtenu également l'autorisation légale d'ouverture de cet espace "en raison du non-achèvement de certains travaux relatifs à la sécurité des visiteurs, dont un second parking pour 500 véhicules et son raccordement au premier parking de 300 véhicules par un passage surélevé sécurisé". M. Benhala a ajouté que "l'investisseur a ouvert la forêt récréative à titre d'essai sans aucune autorisation, alors que le taux d'avancement des travaux ne dépasse pas 20 % (7 ha sur 40) pour un montant de 500 millions DA sur un total de 2,67 milliards



DA". Le même responsable a également fait état de l'absence de réalisation d'une salle de soins, prévue dans le cahier des charges, pour apporter les soins nécessaires aux visiteurs en cas d'accident, d'une pépinière, d'une école environnementale, d'une piste cyclable, d'une station de loisirs aquatiques et d'autres pistes sportives stipulées dans le cahier des charges. Il a affirmé, par ailleurs, que les services de la wilaya "sont disposés à accompagner l'investisseur pour poursuivre son projet à condition de lever les réserves enregistrées par la commission technique et montrer son intention de parachever le projet en engageant les travaux des diverses structures prévues par le cahier des charges". De son côté, Derag Benaïssa, inspecteur de wilaya du travail, a indiqué que ses services ont établi 10 procès-verbaux d'infraction au niveau de "Ghaba Parc" avec le recensement, en juin dernier, de 30 travailleurs seulement, alors que l'investisseur devait en employer 250. L'inspecteur du travail a également fait état de neuf travailleurs non-déclarés aux services de la sécurité sociale, en plus d'infractions liées au recrutement direct sans passer par l'antenne locale de l'Agence nationale de l'emploi, le dépassement du volume horaire de 40 heures de travail par semaine et l'absence des moyens de sécu-

rité pour les travailleurs. De son côté, le représentant de la direction des travaux publics a indiqué que l'investisseur n'a pas levé la réserve relative à la sécurité des visiteurs de la forêt, située à côté d'une voie de contournement pour les poids lourds avec une pente de 10 %, ce qui constitue, selon lui, un véritable danger pour les visiteurs des lieux. "Ghaba Parc" fait partie de sept projets de forêts récréatives proposés par la conservation des forêts de la wilaya de Jijel, dans le cadre d'un appel d'offres national émis en 2018.

ORAN. HABITAT

Achèvement de la réalisation de plus de 600 logements de type promotionnel libre

Plus de 609 logements de type promotionnel libre, ont été achevés dans les communes de Bir El Djir et d'Oran, a-t-on appris lundi de la direction du logement de la wilaya. Ce programme, inscrit à l'indicatif de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) d'Oran, comprend 557 logements F3 et F5, en plus d'appartements de type "duplex" à haï "Khemisti" dans la commune de Bir El Djir et 52 logements similaires à haï El Ghoualem (ex Medioni) à Oran. Ces sites d'habitation, qui ont été réalisés dans un délai ne dépassant pas 24 mois par une entreprise nationale, disposent d'un ensemble de commodités, outre des appartements promotionnels, des locaux commerciaux, des services avec un parking pour voitures, des espaces verts et autres aires de jeux pour enfants, a-t-on expliqué. L'entreprise nationale de promotion immobilière d'Oran s'est dotée d'un site électronique www.enpi.dz pour inscrire ceux qui veulent acquérir ces logements. Cette entreprise publique aspire, à travers ses projets, élargir cette formule de logements, à l'Ouest du pays, à savoir la programmation de 400 logements de type promotionnel libre dans la zone de Kharouba, à l'Est de la ville de Mostaganem ainsi qu'un autre quota de logements dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on assuré de même source.

PUB

BISKRA. AQUACULTURE

Production prévisionnelle de 300 tonnes de poissons d'eau douce

La Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Biskra prévoit la production de 300 tonnes de poissons d'eau douce courant 2022, a-t-on appris lundi auprès de cette Direction. La wilaya a réalisé un pas important dans le développement de l'aquaculture et de la pêche continentale à la faveur de l'implication de nombreux producteurs dans les communes de Sidi Okba, Loutaya, Foughala, Ourlal, Meziraâ, El Hadjeb et Ain Naga, a indiqué à l'APS le directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Salah Bouaïcha, notamment s'agissant de l'élevage du tilapia rouge et du tilapia du Nil et de fabrication d'aliments pour les poissons. L'engouement des investisseurs pour cette filière, la formation des porteurs de projets notamment les jeunes, et le soutien matériel et technique ont favorisé au second semestre 2021 la multiplication des projets d'aquaculture avec plus de 100 bassins, de plus 1000 m3 chacun, a ajouté M. Bouaïcha.

BÉJAÏA. RESSOURCES HYDRIQUES

Lancement prochain d'une station de dessalement d'eau de mer

Les travaux de réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer (SDEM) d'une capacité de 300.000 M3 à Tighremt (à 20 km à l'ouest de Bejaïa) seront lancés prochainement, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale des ressources en eau (DRE). "Le début de réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer à Tighremt, d'une capacité de 300.000 M3, sera effectif dans un délai relativement court", a indiqué le

DRE, Belaid Mazerkat, sans fixer de délai, mais reste confiant au regard des procédures engagées pour se faire. Le dossier, a-t-il dit, est pris en main actuellement par le Laboratoire des études maritimes de Bou-ismail (LEM) qui s'emploie à en finaliser l'étude technique et, surtout, à actualiser et à mettre à jour une ancienne étude établie, à l'origine, pour un équipement de 50.000 M3/jour et extensible à 100.000 M3.

BOUMERDÈS. BENI AMRANE

La commune se prépare à accueillir la Foire nationale de l'olive

La commune de Beni Amrane (Est de Boumerdes) se prépare pour accueillir la Foire nationale de l'olive, de l'huile d'olive et de ses dérivés dont le coup d'envoi est prévu vendredi prochain avec la participation de plus d'une quarantaine d'exposants-producteurs, agriculteurs et opérateurs économiques du domaine, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.



Cet événement, relancé après trois années de suspension, se déroulera pendant six jours au niveau de l'espace attenant au complexe sportif de proximité, a indiqué le président de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya, Yamani Radouane, également chargé de l'organisation, en collaboration avec les services de la commune, de la Chambre d'agriculture et des associations professionnelles. Près d'une quarantaine d'exposants-producteurs d'olives et d'huile d'olive, en plus d'agriculteurs et d'opérateurs économiques de la filière assureront l'animation de cette foire nationale qui faisait la réputation de la commune de Beni Amrane, où elle était organisée, chaque année, dans le cadre des festivités du nouvel an amazigh (Yennayer), mais qui avait connu un arrêt à sa 7ème édition. L'événement sera également marqué par la participation du secteur des forêts, de la protection

civile et des spécialistes des instituts agricoles spécialisés, ainsi que des représentants de différents dispositifs de soutien à l'emploi et à l'investissement et des organismes d'assurance, appelés à faire la promotion des différents avantages assurés par l'Etat au profit des jeunes. Outre les travaux d'aménagement et d'embellissement, les organisateurs de cette foire s'attendent, actuellement, à la mise au point d'un riche programme pour l'animation de la fête de l'olive, prévoyant notamment des expositions dédiées à la promotion et vente de différents types d'olives, d'huile et dérivés, mais aussi à faire connaître les huileries locales et les différents plats traditionnels populaires préparés à base d'olive ou huile d'olive, outre l'animation de conférences, d'activités culturelles et récréatives et de spectacles folkloriques. Selon

M. Yamani, la foire nationale de l'olive et de l'huile d'olive, qui sera clôturée par la distinction des meilleurs producteurs du domaine, vise à "offrir un espace propice aux échanges d'expériences entre artisans, agriculteurs et producteurs, tout en créant une dynamique productive dans cette importante filière agricole, et assurer des espaces organisés pour la commercialisation de ce produit alimentaire sain", a-t-il souligné. Cet événement national a également pour objectif d'encourager la culture de l'olivier, dans le but de moderniser et d'étendre le verger oléicole à travers la wilaya et, partant, intensifier la production et réduire les prix", a ajouté le même responsable.

CONSTANTINE. AÏN EL BEY

Un mort et un blessé dans un accident de la route

Une personne est morte et une autre a été blessée dans un accident de la route, survenu lundi soir sur l'autoroute Est Ouest, sur le tronçon menant vers le secteur de Ain El Bey (Constantine), a-t-on appris auprès de la Direction de la Protection civile.

Il s'agit d'une collision entre deux (2) véhicules de tourisme qui s'est produite vers 15 h 12, causant de "très graves blessures au conducteur (âgé de 30 ans) de l'une des deux voitures, a précisé la cellule de communication de ce corps constitué. Cet homme est décédé juste après son évacuation au centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr. Benbadis de la ville de Constantine, a-t-on ajouté, soulignant que le passage du second véhicule, un homme de 27 ans, a été blessé à divers degrés dans cet accident.

Le blessé a été secouru sur place par des médecins pompiers avant son transfert au service des urgences médicales du même établissement de santé, où il se trouve actuellement sous surveillance médicale, a révélé la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

PUB

ANNABA. PORT

Exportation de près de 3,7 millions de tonnes de marchandises en 2021

Les activités d'exportation dans le port d'Annaba se dirigent vers la consolidation de la tendance haussière enregistrée depuis l'année dernière avec l'augmentation du volume des exportations en 2021 à un total de 3,697 millions de tonnes de diverses marchandises contre 2,060 millions de tonnes en 2020, a-t-on souligné lundi dans un bilan émanant de cette institution portuaire. Cette tendance haussière des

activités d'exportation dans le port d'Annaba est due à la série de mesures incitatives et d'accompagnement "positifs" fournies par les différents partenaires et organismes concernés par l'exportation et sa promotion, a précisé le responsable du département commercial de la même infrastructure, Ali Boularas.

Le développement et la modernisation des services portuaires, à travers la programmation d'im-

portantes opérations d'équipement, ont également contribué à attirer les exportateurs, à leur tête les producteurs de clinker, a-t-il relevé. Il a, dans ce sens, ajouté que le port d'Annaba a fait le pari, dans le cadre des efforts continus pour acquérir davantage d'équipements au cours l'année 2022, d'augmenter à trois (3) millions de tonnes les quantités de clinker destinées à l'exportation vers diverses destinations internationales.

TIZI-OUZOU. ANBT

Livraison en 2023 du barrage de Souk NTleta

La réception du barrage de Souk NTleta dans la commune de Tadmaït à l'Ouest de Tizi-Ouzou est prévu pour mars 2023, ont indiqué lundi les responsables de ce projet au wali Djilali Doumi au cours de sa visite d'inspection et de travail sur site de cet ouvrage hydraulique. Un exposé sur l'avancement des travaux a été présenté au wali par les responsables du projet (L'Agence nationale des barrages et des transferts "ANBT") et le groupement d'entreprises turque (réalisateur du projet) auprès desquels, M. Doumi a insisté sur l'achèvement des travaux de ce barrage avant les délais fixés. Quelques contraintes rencontrées sur site ont été soulevées, parmi lesquelles la question principale de relogement des 271 familles dont les demeures

sont situées sur le site du projet et dont l'assiette servira à l'extraction de l'argile nécessaire pour la construction du barrage. M. Doumi a, à l'occasion, instruit les responsables en charge de l'opération de relogements des familles d'accélérer les travaux de réalisation des logements dont certains sont sur le point d'être achevés. D'une capacité de 98 millions de mètres cubes, le barrage, dont les travaux lancés en 2014 sont achevés à 80%, devait être initialement livré en 2020, selon les responsables du projet. Dans les communes de Mkira et Tizi-Ghennif, où il a inspecté plusieurs projets de divers secteurs, le chef de l'exécutif local a relevé "un écart de développement" par rapport à d'autres régions de la wilaya, notamment, en matière d'infrastructures.

3^E ÉDITION DU PRIX CHEIKH ABDELKRIM DALI

Sept jeunes talents en lice

Sept (7) jeunes talents sont en lice pour le Prix Cheikh Abdelkrim Dali de la meilleure interprétation du chant andalous au titre de la 3^e édition de cette compétition qui s'étalera du 21 au 25 février, ont indiqué, lundi à Alger, les organisateurs de cet évènement artistique.

S'exprimant, lors d'une conférence de presse animée à la salle Atlas (Bab El Oued), Mme. Wahiba Dali, présidente de la fondation "Cheikh Abdelkrim Dali" a fait savoir que la 3^e édition sera organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts en collaboration avec le ministère de la Communication, précisant que l'ouverture aura lieu le 21 février courant à l'Opéra d'Alger "Boualem Bessaïh". Reportée en raison de la situation pandémique, la manifestation verra, cette année, la participation de sept (7) jeunes voix pour décrocher le prix, a-t-elle précisé. La 3^e édition qui se déroulera au Palais de la Culture "Moufidi Zakaria" les 21, 22 et 23 février verra la participation de Youcef Nouar, Nassima Hefaf, Asmaa Hamza, Lamine Saadi, Tarek Amir Mechri, Ghofran Bouach et Naoufel Ramdan, a-t-



elle annoncé. La cérémonie d'ouverture à l'Opéra d'Alger sera animée par les artistes Bahdja Rehal, Zakia Kara Torki et Karim Boughazi accompagnés de l'orchestre Abdelkrim Dali dirigée par le maestro Nadjib Kateb. D'après la présidente de la fondation, les candidats seront évalués par un jury présidé par l'artiste et académicien, Noureddine Saoudi, en sus d'autres membres à savoir Cheikh Salah Boukli, Ben Tellis Mohamed Larbi, Fazilat Dif et Bahdja Rehal. Elle a fait savoir, par ailleurs, que l'annonce des résultats du concours aura lieu le 25 février courant à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh où il sera organisé à cette occasion un spectacle chorégraphique intitulé "De Baghdad à Cordoba" abordant l'histoire et le parcours de la musique andalouse en Algérie et ses principaux symboles, en sus de chants et de danses chorégraphiques avec la participation d'une élite d'artistes, à l'instar de Lamia Maadini, Hasna Hini, Lila Borsali et Abdelouahab Bahri ainsi que la troupe de ballet de l'Opéra d'Alger. Pour sa part, le président de jury du concours, Noureddine Saoudi, a évoqué le parcours et les efforts du maître de la chanson andalouse Cheikh

Abdelkrim Dali (1914-1978) pour la préservation du patrimoine musical andalous de l'Algérie, qualifiant cet artiste de pilier de la musique andalouse et unificateur des écoles de la musique andalouse algérienne (Tlemcen et Alger) ayant réussi, grâce à l'accès au monde artistique à un âge précoce et à ses déplacements entre les villes de Tlemcen et Alger, à réunir les deux écoles. Après avoir mis en exergue les efforts de feu Cheikh Abdelkrim Dali dans l'écriture des recueils du patrimoine andalous et l'enseignement, M. Saoudi a rappelé l'époque où il était élève de maître Dali au conservatoire communal de musique d'Alger, soulignant que feu Dali jouait de plusieurs instruments de musique à l'instar du piano, le violoncelle et du "oud". Pour rappel, le chanteur Abdelouahab Bahri avait été sacré, le 20 novembre 2018, grand lauréat de la 2^e édition du concours de la meilleure interprétation du chant andalous du "Prix Cheikh Abdelkrim-Dali". Organisé depuis 2016, le Prix Cheikh Abdelkrim-Dali, du nom d'une grande figure de l'andalou qui a su allier "gharnati" et "sanaâ", vise à promouvoir de jeunes talents et enrichir le répertoire de cette musique savante.

IVAN REITMAN

Producteur et réalisateur de «SOS Fantômes», est mort

Le cinéaste canadien Ivan Reitman, à qui l'on doit "SOS Fantômes" et autres grandes comédies à succès, est mort à l'âge de 75 ans, a annoncé lundi son entourage. "J'ai perdu mon héros", a écrit sur les réseaux sociaux son fils Jason Reitman, lui-même réalisateur ("Thank you for smoking", "Juno", "SOS Fantômes: L'Héritage"). "A Hollywood, il était plus grand que nature. C'était un roi de la comédie", lui a rendu hommage sur Twitter Arnold Schwarzenegger, qu'il avait fait tourner dans "Jumeaux" et "Un flic à la maternelle". "Un grand talent et un homme d'une grande finesse; il nous manquera beaucoup", a déclaré de son côté Tom Rothman, le patron du studio Sony Pictures, via Twitter. Ivan Reitman avait plus de 50 ans de carrière et s'était fait connaître aux États-Unis en produisant en 1978 "American College", comédie culte sur les étudiants américains et leurs fraternités à la vie souvent très agitée. Mais c'est en tant que réalisateur que le Canadien avait accédé à une notoriété mondiale, avec "SOS Fantômes" ("Ghostbusters") en 1984, demeuré, avec sa bande originale devenue un tube, une référence pour plusieurs générations. A la recherche des spectres et autres ectoplasmes facétieux, les quatre personnages en combinaison sillonnaient New York pour sauver la ville des esprits malveillants - un scénario qui sera repris et détourné jusqu'à l'épuisement. Le film offrait aussi à Bill Murray le premier d'une longue série de grands rôles. "Je suis très attristé par la disparition d'Ivan Reitman, un grand cinéaste avec lequel j'ai eu l'honneur et le privilège de travailler", a tweeté l'acteur Ernie Hudson, qui jouait dans "SOS Fantômes" en 1984 et sa suite de 1989. Il avait également fait une apparition clin d'oeil dans le remake de 2016, où toute l'équipe de chasseurs de fantômes était cette fois-ci incarnée par des femmes. "Je suis en complet état de choc", a réagi sur Twitter Paul Feig, le réalisateur de ce remake éponyme.

HOLLYWOOD

Les Oscars se dotent d'un prix du public, via un vote sur Twitter

Les Oscars, récompenses suprêmes du cinéma américain, ont annoncé lundi la création d'un prix du public qui célébrera le mois prochain le film le plus populaire de la saison et qui sera désigné via un vote organisé sur Twitter. Cette décision est vraisemblablement destinée à attirer un nouveau public de fidèles alors que les audiences de la cérémonie télévisée n'ont fait que chuter ces dernières années. L'annonce survient aussi après les nominations dévoilées la semaine dernière qui ont snobé les grosses productions hollywoodiennes comme "Spider-Man: No Way Home" ou le dernier James Bond, des films ayant pourtant presque à eux seuls sauvé le box-office durant une année de restrictions sanitaires. Les spécialistes craignent que cette absence n'éloigne encore un peu plus le grand public de la cérémonie des Oscars, dont la 94^e édition se tient le 27 mars à Los Angeles. D'où cette idée de promouvoir cette nouvelle catégorie d'Oscar en appelant les fans à voter sur Twitter pour leur film préféré de 2021 à l'aide du mot-dièse #OscarsFanFavorite, ou directement sur le site de l'Académie des Oscars. Les audiences de la cérémonie se sont effondrées ces dernières années, avec seulement dix millions de téléspectateurs l'an dernier pour une édition qui, pandémie oblige, a surtout primé des films indépendants comme "Nomadland" de Chloé Zhao. Ce chiffre était en baisse de 56% par rapport à l'édition précédente, elle-même à un plus bas historique. Pour Meryl Johnson, vice-présidente de l'Académie des Oscars chargée du marketing numérique, la création d'un prix du public va permettre aux cinéphiles de "participer au spectacle en temps réel, de créer une communauté et de faire partie de l'expérience comme jamais auparavant". Les fans sont autorisés à voter jusqu'à 20 fois par jour et le scrutin sera clôturé le 3 mars. Trois chanceux tirés au sort seront invités à remettre un Oscar lors de l'édition 2023.

PRIX BOUAMARI-VAUTIER

Les films "La vie d'après" et "Ne nous racontez plus d'histoire!" distingués

Le long métrage de fiction "La vie d'après" de Anis Djaad et le documentaire "Ne nous racontez plus d'histoire!" coréalisé par Ferhat Mouhali et Carole Filiu Mouhali ont obtenu lundi, le Prix "Bouamari-Vautier", lors d'une cérémonie organisée à l'Institut du monde Arabe à Paris, annonçant les organisateurs.

Lors de la cinquième édition de ce prix, une dizaine de films algériens sont entrés en lice pour le Prix Bouamari-Vautier récompensant une première fiction ou un premier documentaire réalisé par de jeunes cinéastes algériens et franco-algériens. "La vie d'après" a concouru aux côtés des films, "Cigare au miel" de Karim Aïnouz, "Ibrahim" de Samir Guesmi, "Soula" de Salah Issaad, "Voyage en Kabylie" coréalisé par Hace Mess et Mathieu Tuffreau, ainsi que "Argu" de Omar Belakcemi. Premier long métrage de Anis Djaad,

"La vie d'après" a récemment été primé lors du Festival du film d'Amiens. Du côté des films documentaires, "Ne nous racontez plus d'histoire!" était en lice avec "Leur

Algérie" de Lyna Soualem et "Les visages de la victoire" de Lyèce Boukhitine.

Les cinéastes algériens Farid Bentoumi, Tahar Boukella et Nadir Moknèche ainsi que le réalisateur Alexandre Arcady ou encore l'universitaire Denise Brahimi ont fait partie du jury de ce prix présidé par la réalisatrice Dominique Cabre. Ce prix, organisé par l'association "France-Algérie", porte le nom de deux presti-

gieuses personnalités qui ont marqué le cinéma algérien, Mohamed Bouamari (1941-2006), acteur et réalisateur ayant signé des films comme "Le charbonnier", "A l'ombre des remparts" ou encore "Nuit", et René Vautier (1928-2015), cinéaste français et militant anticolonialiste engagé pour la cause algérienne à travers ses films comme "Afrique 50", premier film anticolonialiste français diffusé clandesti-

nement, "Une nation l'Algérie", "Un peuple en marche", ou encore "Avoir vingt ans dans les Aurès". Fondée en 1963 à l'initiative de l'ethnologue Germaine Tillion avec de nombreuses personnalités, journalistes et hommes de lettre, l'association France-Algérie œuvre à renforcer la connaissance réciproque des sociétés civiles française et algérienne à travers de nombreux projets dans différents domaines.

PÉROU

Découverte de six momies d'enfants, probablement sacrifiés

Six momies d'enfants pré-incaniques, vraisemblablement sacrifiés il y a plus de 1.000 ans pour accompagner un dignitaire vers l'au-delà, ont été découvertes sur un site de fouilles près de Lima. "On a découvert les restes de six enfants momifiés près de la tombe d'un personnage faisant partie de l'élite" et dont la momie avait été elle-même mise au jour en novembre, a indiqué dimanche à l'AFP l'archéologue Pieter Van Dalen, responsable du site de Cajamarquilla, à 24 km à l'est de Lima. "Selon notre hypothèse de travail, ces enfants ont été sacrifiés pour accompagner cette momie sur le chemin de l'au-delà (...) Ils pourraient être membres de la famille proche", a ajouté le scientifique qui a estimé que ces momies remonteraient entre 800 et 1.000 ans après Jésus Christ. Non loin des momies des enfants ont été retrouvés les restes de sept adultes, mais qui n'étaient pas momifiés. Cette découverte porte à 14 le nombre de corps retrouvés par les archéologues de l'Université de San Marcos depuis novembre 2021 sur le site de Cajamarquilla. En novembre, les archéologues avaient mis au jour la momie du dignitaire pré-incanique, attachée à l'aide de cordelettes et le visage couvert avec les mains. Pour les scientifiques, la momie découverte dans une chambre funéraire de forme conique à 1,40 mètre de profondeur sur le site archéologique, est vraisemblablement un homme âgé d'entre 18 et 22 ans.

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA
MERCREDI 16 FÉVRIER 2022 - PRIX : KNIZETTE - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 500 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

Un quinté, difficile à déchiffrer

Nous aurons à faire avec un quinté très difficile à déchiffrer ce mercredi à l'hippodrome Bazer Sakhra avec ce prix Knizette, réservé pour chevaux de quatre ans et plus pur sang arabe né-élevé en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 181 000 dinars en gains et places depuis septembre passé. Cela dit nous ne pouvons que vous conseillez de bien lire nos commentaires, et de rajouter à nos pronostics le poulain Ambr Came, ce fils de Manigance.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- ALI BABA.** Tâche difficile, le lot est assez consistant cette fois-ci. À revoir.
- CHARFIA.** Le jockey Lechehab semble bien s'entendre avec elle, on peut la retenir parmi les meilleurs du lot.
- JA. NOUR.** L'ensemble de ses performances plaident largement en sa faveur. À reprendre.
- FARES STAR.** Il risque de trouver une opposition de taille. À revoir.
- CHAOUQ.** Je crains qu'avec la monte du jour, il ne peut s'exprimer comme il se doit. Outsider.
- DHAKIA.** Ses dernières performances sont assez concluantes pour tirer son épingle du jeu. À reprendre.
- DHIKRA.** Ses performances ne sont pas insignifiantes, on peut lui accorder un petit crédit.
- AMBR CAME.** Quoiqu'il reste lauréat sur un parcours de 1200 mètres. Il n'aura pas la tâche facile en pareille compagnie. Outsider pas plus.
- DJAOUAHAR.** Ce poulain gris transfuge de Zemmouri est là pour prouver ses qualités. À suivre.
- KILAGA DE DILMI.** S'attaque à plus forte partie.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
R. MANSOURI	1	ALI BABA	H. ZAABOUB	57	10	O. KECHROUD
ABS. GUIRI	2	CHARFIA	A. LECHEHAB	57	12	PROPRIÉTAIRE
T. HAMZA	3	JA. NOUR	AB. ATTALLAH	57	16	PROPRIÉTAIRE
SH. LAHMICI	4	FARES STAR	A. KOUAOUCI	57	8	B.LAHMICI
AB. RAHMANI	5	CHAOUQ	A. BOUKHACHBA	56	15	S. ATTALLAH
M. ZAIRI	6	DHAKIA	B. BERRAH	55	11	PROPRIÉTAIRE
S. ROUICHI	7	DHIKRA	AH. CHAABI	55	18	PROPRIÉTAIRE
S. ALLIA	8	AMBR CAME	S. BENYETTOU	55	4	LZ. KHADRAOUI
M. BECHAIRIA	9	DJAOUAHAR	T. LAZREG	55	3	PROPRIÉTAIRE
MS. LAHMICI	10	KILAGA DE DILMI	O. CHEBBAH	55	1	B. LAHMICI
R. MISSAOUI	11	AOURES	H. RAACHE	55	2	A. CHEBBAH
Y. HAMDANI	12	CHAI AA	AL. TIAR	54	14	A. CHELLAL
M. ZAABOUB	13	TORNADO DU CROATE	A. HAMIDI	54	6	PROPRIÉTAIRE
M. SEMMOUNE	14	MALIK	W. BENDJIKIDEL	54	9	PROPRIÉTAIRE
T. DILMI	15	EL MAHIBE DE DILMI	D. BOUBAKRI	54	17	F. DOUKHI
A. HANNACHI	16	RYGE ZENA	M. BOUCHAMA	54	7	H. DJEBBAR
S. BERRAH	17	IZDIHAR DAYEM	CH. ATTALLAH	53	13	H. DJEBBAR
ABH. GUESSOUM	18	ZAHWA LINA	M. HARECHE	50	5	MED HAMIDI

11. AOURES. Il a assez bien couru au Caroubier en dernier lieu, on ne peut le négliger définitivement. Méfiance.

12. CHAI AA. Elle est en forme, en plus elle se réglera sur les 1500 mètres. À suivre sans voir.

13. TORNADO DU CROATE. À revoir dans un autre engagement.

14. MALIK. Tâche délicate. Pas évident.

15. EL MAHIBE DE DILMI. Pas pour cette fois-ci.

16. RYGE ZENA. À revoir avec une autre catégorie.

17. IZDIHAR DAYEM. Sur ce parcours elle risque d'échouer. Outsider assez lointain.

18. ZAHWA LINA. Tâche délicate.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

9. DJAOUAHAR - 12. CHAI AA - 2. CHARFIA - 6. DHAKIA - 11. AOURES

LES CHANCES

3. JA. NOUR - 7. DHIKRA - 16. RYGE ZENA

La Tunisie renvoie des déchets « importés » d'Italie



Les déchets italiens importés illégalement en Tunisie seront réexpédiés vers leur pays d'origine à partir de samedi prochain a annoncé le ministère tunisien de l'environnement. Cette réexpédition intervient suite à un accord de coopération institutionnelle signé vendredi dernier, entre la Tunisie et l'Italie. L'accord « définit les engagements qui incombent à chacune des parties en matière de rapatriement, en premier lieu, de 213 conteneurs de déchets, actuellement, stockés au port de Sousse, vers l'Italie », a précisé le ministère, cité par l'agence de presse, TAP. Les concertations se poursuivront, selon la même source « pour la finalisation de la réexpédition des déchets italiens restants (1.950 tonnes) qui se trouvent dans un entrepôt à Mourredine (délégation de Msaken, Sousse) ». Le 7 février dernier, le réseau Tunisie Verte avait annoncé que les deux pays sont parvenus à un accord relatif au retour des déchets italiens. « La partie italienne a finalement accepté de prendre en charge tous les frais liés au rapatriement des déchets », avait déclaré, Afef Marrakchi, membre de ce réseau, indiquant que cette question « constituait une pomme de discorde entre les deux parties ».

Syrie : Plus de 40 000 déplacés ont regagné leurs domiciles

Plus de 40.000 personnes déplacées internes sont rentrées chez elles dans le nord-est de la Syrie après la fin des hostilités, a indiqué lundi l'Organisation des Nations unies. « A la date du 8 février, plus de 90% des 45.000 personnes déplacées par les hostilités dans la ville d'Al-Hasakeh sont rentrées chez elles », a précisé le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) dans son dernier bulletin humanitaire. Ces retours font suite « à la fin des hostilités dans et autour du complexe pénitentiaire d'Al Sin'a le 31 janvier, bien que les opérations de sécurité et de recherche se poursuivent », précise la même source, notant que les retours ont eu lieu principalement dans les quartiers sud de Ghweiran et d'Al Zouhour. Toujours selon l'ONU, 2.000 autres personnes vivent dans des communautés d'accueil.

El-Harrach : arrestation de 9 individus pour trafic de drogue et de stupéfiants

Les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative d'El Harrach ont arrêté neuf (09) individus dans deux affaires liées à la possession de drogues dures et de stupéfiants et au trafic de psychotropes, indique mardi un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, la brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative d'El Harrach a traité deux affaires liées à la possession de drogues dures et de stupéfiants et au trafic de psychotropes à des fins de consommation et de trafic avec possession d'armes



blanches prohibées de sixième catégorie, et l'arrestation, par voie de conséquence, de 9 individus. Dans la première affaire, supervisée par le parquet territorialement compétent, les éléments du corps constitué ont arrêté trois (03)

suspects récidivistes, âgés entre 25 et 35 ans, pour possession de drogues solides et de psychotropes à des fins de vente et de consommation, suite à quoi un montant de 206.000 Da, une quantité de 33 grammes d'héroïne, six téléphones portables et deux voitures ont été saisis. Dans une autre opération, la même brigade a traité une affaire liée à la constitution d'une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogues et de psychotropes, en possession d'armes prohibées de catégorie 6. Au total, six (06) personnes récidivistes d'Alger, dont une femme, âgées entre 19 et 65 ans, ont été arrêtées.

Un milliardaire américain annonce trois nouvelles missions privées avec SpaceX

Quelques mois seulement après avoir passé trois jours dans l'espace, le milliardaire américain Jared Isaacman a annoncé lundi prévoir trois nouvelles missions privées avec SpaceX, dont la première planifiée cette année inclura une sortie spatiale. Les missions utiliseront la fusée Falcon 9 de SpaceX, excepté la troisième, qui doit constituer le "premier vol avec des humains à bord" de la nouvelle méga-fusée Starship, actuellement en cours de développement par l'entreprise d'Elon Musk. Cette annonce représente une nouvelle étape pour le secteur de l'exploration spatiale privée, SpaceX s'étant clairement positionnée sur le créneau de l'exploration lointaine, jusqu'ici réservé aux agences gouvernementales. La première mission des trois, baptisée "Polaris Dawn", tentera d'atteindre "la plus haute orbite terrestre jamais atteinte", volant "plus haut" que n'importe quelle mission habitée de SpaceX jusqu'ici, selon un communiqué. En septembre, l'homme d'affaires Jared Isaacman avait affrété la mission Inspiration4, la première au monde à n'envoyer dans l'espace que des civils, sans astronaute professionnel. Celle-ci s'était rendue jusqu'à 590 km d'altitude, plus loin déjà que la Station spatiale internationale (ISS). "Polaris Dawn" décollera de Floride au "quatrième trimestre de cette année" au plus tôt, et devrait durer jusqu'à 5 jours, selon le communiqué. Une sortie spatiale, inédite pour l'entreprise, est prévue "à environ 500 kilomètres d'altitude" et doit servir de test pour de nouvelles combinaisons spatiales développées par SpaceX, adaptées à ces sorties extra-véhiculaires.

Oran: un mort et un blessé dans un incendie à l'intérieur d'un garage

Une personne est morte et une autre a été blessée dans un incendie, qui s'est déclaré mardi dans un garage dans la ville d'Oran affectant deux véhicules, a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile de la wilaya. L'incendie s'est produit dans le garage d'une résidence d'un niveau et d'un rez-de-chaussée située au quartier "El Othmania", faisant un mort âgé de 38 ans sur le coup suite à des brûlures de premier degré et un blessé (35 ans) qui s'en est sorti avec des brûlures aux membres supérieurs et qui a été secouru. Le blessé a reçu les premiers soins et a été transféré au service des urgences du CHU d'Oran, selon la même source. L'intervention des agents de la protection civile a permis de maîtriser l'incendie et d'empêcher sa propagation au reste du garage et de l'habitation, ainsi qu'aux habitations mitoyennes.

34 décès et 1 209 blessés sur les routes en une semaine

Trente-quatre (34) personnes ont trouvé la mort et 1.209 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant la période allant du 6 au 12 février, selon un bilan publié mardi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Blida où 03 personnes sont décédées et 50 autres ont été blessées dans 50 accidents de la route. Les agents de la Protection civile ont procédé également, durant cette période, à l'extinction de 511 incendies urbains et



divers dont 54 incendies au niveau de la wilaya d'Alger. Selon la même source, les unités de la

Protection civile ont effectué, durant cette période, 173 opérations de sensibilisation à travers le

territoire national pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 155 opérations de désinfection générale. Les opérations de désinfection ont touché l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles, conclut le communiqué de la Protection civile.

MISE AUX POINGS

«L'intervention du président de la République est tombée donc au bon moment. Nous sommes en train de voir la dégringolade du pouvoir d'achat du consommateur. Le chef de l'Etat a agi réellement en tant que père de famille»

Mohamed Sami Agli, président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC)



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger
Tél. : 021 73 76 78
Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA
- Est : SIE
- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Nuageux
Vent : 29 km/h
Humidité : 56 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 17 km/h
Humidité : 80 %

Dohr : 13h02
Assar : 16h05
Maghreb : 18h33
Ïcha : 19h51

Jedi 16 rajab
Sobh : 06h08
Chourouk : 07h34

HUSSEIN DEY, À ALGER

Incendie dans l'usine d'habillement et couchage de l'ANP

L'un des fleurons de l'industrie de l'Armée nationale populaire, l'Etablissement d'habillement et de couchage (EHC), implanté au Caroubier, sur le long de l'Avenue de l'ALN à Hussein Dey (Alger), a pris feu hier après-midi, a-t-on constaté sur les lieux.

Sur le chemin menant vers les lieux, on pouvait constater aisément, de loin, une fumée noire se dégageant du site. Accompagnés de notre photographe et une fois sur place, l'on a remarqué que l'enceinte de l'usine était quadrillée par les forces de sécurité, entre militaires et policiers, alors que des camions anti-incendie de la Protection civile tentaient de maîtriser les flammes. Bien entendu, et par mesure de sécurité, il était strictement interdit de franchir la ligne dressée devant l'entrée de cette usine. D'apparence, les feux ne semblaient pas être intenses pour dire qu'il y a « dégâts



Ph : Mourad Sid

importants ». Mais, difficile d'avancer les dommages découlant de cet incendie. Pour en avoir le cœur net, il faudra

attendre une communication officielle. Ce qui, jusqu'à l'heure où nous mettions sous presse, n'a pas été rendu public.

R. N.

1ER SALON « EL-DJAZAÏR HEALTHCARE 2022 » À DAKAR

Les opérateurs algériens pris en charge à hauteur de 50%

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique invite l'ensemble des opérateurs pharmaceutiques algériens à participer à la première édition du salon "El Djazaïr healthcare 2022", qui aura lieu du 17 au 19 mai prochain, à Dakar (Sénégal).

Cet événement est organisé dans le cadre de la stratégie mise en place par le ministère de l'Industrie pharmaceutique en vue de promouvoir les exportations des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux vers les marchés africains, a précisé le ministère dans un communiqué publié sur son site web.

Le Salon "El Djazaïr healthcare" qui se tiendra à l'hôtel King Fahd, à Dakar, "se projette, au-delà de ses perspectives industrielles pharmaceutiques, dans la sphère des soins de santé et des dispositifs médicaux, notamment les équipements médicaux et paramédicaux de fabrication algérienne", a ajouté la même source. Selon le ministère, l'organisation de cet événement est "partie de deux constats qui concernent l'Algérie, forte d'une production en plein

essor avec un grand potentiel, et le Sénégal, pays stable et pôle économique en pleine croissance, en mesure d'être pour l'Algérie un partenaire de choix pour un déploiement industriel et commercial en direction des autres pays africains de la région".

Le salon va permettre aux opérateurs pharmaceutiques algériens de faire connaître leurs produits, leur savoir-faire et se positionner sur le marché africain en termes de qualité et de capacités concurrentielles, a souligné le communiqué. Ainsi, les opérateurs participant à cet événement bénéficient d'une prise en charge des frais de leur participation à

hauteur de 50% par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE), incluant la location des stands et l'acheminement des marchandises, a fait savoir également le ministère invitant les entreprises intéressées à se rapprocher de la sous-direction de la promotion de l'exportation pour toutes informations complémentaires. Le Salon est organisé par l'entreprise "Tasdir", filiale de la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX), sous l'égide du ministère du Commerce et de la promotion des exportations et du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

R. E.

DRAME

Un trentenaire tué par le train Oran-Aïn Temouchent

Un accident ferroviaire survenu, avant-hier, à la hauteur d'Es-senia, a fait un mort. Selon la Protection civile d'Oran, un homme, âgé de 37 ans, a été mortellement fauché par le train reliant la capitale de l'Ouest à la ville d'Aïn Temouchent. La victime, dont la dépouille a été confiée à la morgue de l'hôpital d'Oran, est morte sur les lieux de l'accident, avons-nous appris de sources sûres. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour connaître les véritables circonstances de ce drame.

Slimane B.

RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : redaction_courrier@yahoo.fr

APN Brahim Boughali au Caire du 17 au 19 février courant

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, sera en visite en Égypte durant trois jours, pour prendre part à un double événement. Il participera aux travaux de la 32e Conférence de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), prévue jeudi et vendredi prochains au Caire, indique, hier, un communiqué de l'APN. Le lendemain samedi, il participera à la 4e conférence du Parlement arabe et des présidents des parlements et assemblées arabes. Le président de l'APN qui conduira une délégation des deux chambres, s'entretiendra, en marge de ces rencontres, avec certains de ses homologues sur des questions relatives à la scène arabe et sur la coopération interparlementaire, précise la même source.

R. N.

PÉTROLE

Le prix du Brent recule de 2,64 %

Les prix du pétrole reculaient hier, profitant d'une potentielle accalmie en Europe de l'Est, la Russie ayant annoncé le début d'un retrait de ses troupes massées à la frontière ukrainienne.

Vers 10H45 GMT le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril baissait de 2,64% à 93,93 dollars. À New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) Le West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mars perdait 2,96% à 92,63 dollars. « Les prix du pétrole ont reculé (...), les investisseurs poussant un soupir de soulagement » commenté Danni Hewson de AJ Bell. Après des semaines de tensions, la Russie a annoncé mardi le début d'un retrait de certaines troupes russes déployées près de la frontière ukrainienne vers leurs garnisons. Un « retournement de situation » qui a fait retomber le prix du baril de Brent de mer du nord, à 94 dollars, après avoir dépassé 96 dollars la veille, explique Fawad Razaqzada, analyste pour ThinkMarkets. L'Ukraine et les Occidentaux ont réussi à empêcher une « escalade » russe, s'est félicité mardi le chef de la diplomatie ukrainienne Dmytro Kouleba. Les Occidentaux craignaient une invasion imminente de l'Ukraine par Moscou. La Russie est l'un des trois plus grands producteurs de pétrole au monde, avec l'Arabie saoudite et les États-Unis. Les investisseurs redoutent ainsi de potentielles perturbations de l'approvisionnement en brut, dans un marché déjà tendu. Les tensions provenant de la crise en Ukraine ont été « l'un des principaux facteurs à l'origine des récentes hausses du prix du baril, les négociants évaluant la probabilité croissante d'un conflit armé et les sanctions sur l'énergie russe qui en découleraient », assure Ricardo Evangelista, analyste chez ActivTrades. Pour Ricardo Evangelista, la baisse du prix du pétrole s'explique également « par des prises de bénéfices de la part des investisseurs, désireux d'encaisser les gains enregistrés au cours des dernières semaines ».

Sarah O.

SOUS-RIRE

Chakib Khelil condamné à 20 ans de prison ferme ...

